

PRIX D'ABONNEMENT

Franco pour la Suisse
Un an fr. 10.—
Six mois » 5.—
Trois mois » 2.50

L'IMPARTIAL

PRIX DES ANNONCES

10 cent. la ligne.
Pour les annonces
d'une certaine importance
on traite à forfait.

JOURNAL QUOTIDIEN ET FEUILLE D'ANNONCES

paraissant à La Chaux-de-Fonds, tous les jours excepté le Lundi.

Table with columns: ABONNEMENTS ET ANNONCES, GARE DE LA CHAUX-DE-FONDS, ADMINISTRATION, and BUREAUX DE RÉDACTION. Includes arrival and departure schedules for the railway station.

Pour 4 fr. 25

on peut s'abonner à L'IMPARTIAL dès maintenant jusqu'au 30 juin 1897, franco dans toute la Suisse.

Pour 9 fr. 25

on peut s'abonner à L'IMPARTIAL dès maintenant jusqu'à fin décembre 1897, franco dans toute la Suisse.

On s'abonne par simple carte postale en s'adressant à l'Administration de L'IMPARTIAL, à la Chaux-de-Fonds, à la librairie Courvoisier, rue du Collège, au Locle, ainsi que dans tous les bureaux de poste.

La Princesse Maya-Niama

par GEORGES PRADEL

LUNDI 1^{er} FÉVRIER 1897

La Chaux-de-Fonds

Panorama artistique international (Léopold Robert 68). — Ouvert dès 9 h. m. à 10 h. soir.

Salle de la Croix-Blanche
Conférence de M. H. Junod. Voir aux annonces

Conférences
Par M. E. Jacot, à 8 h., au Cercle ouvrier.

Sociétés de chant
Chœur mixte de l'Eglise nationale. — Répétition, 8 1/2 h., salle de chant du Collège industriel.

Sociétés de gymnastique
Hommes. — Exercices à 8 h.; rép. des quadrilles.

L'Amitié. — Exercices, à 8 1/2 h. du soir.

Groupes d'épargne
Groupe d'épargne L'Epi. — Paiement des cotisations des 7^{me}, 8^{me}, 9^{me}, 10^{me} et 11^{me} séries, de 8 1/2 à 9 1/2 h. du soir.

La Grappe. — Perception des cotisations de la 2^{me} série, 9 h. du soir.

Le Rucher. — Assemblée réglementaire, à 9 h.

La Flotte. — Assemblée, à 9 1/2 h. du soir.

La Charrue. — Réunion, à 8 1/2 h. du soir.

Réunions diverses
Philergia. — Assemblée mensuelle, à 8 1/2 h., local.

Allg. Arbeiter-Verein. — Versammlung, 8 1/2 Uhr.

Soc. des jeunes libéraux. — Assemblée, à 9 h.

Évangélisation populaire. — Réunion publique.

Mission évangélique. — Réunion publique.

Clubs
Club du Mystère. — Assemblée, à 8 h. du soir.

Club du Foyer. — Réunion quinzennale, à 8 h.

Concerts
Brasserie Tivoli. — A 8 h. du soir.

Brasserie de la Métropole. — Tous les soirs

Brasserie du Square. — Tous les soirs.

Brasserie La Lyre (Collège 23). — Tous les soirs

MARDI 2 FÉVRIER 1897

Conférence publique

Par M. F. Tripet, à 8 1/2 h., à l'Amphithéâtre.

Sociétés de musique
Orchestre l'Odeon. — Répétition générale, à 8 1/4 h.

Intimité. — Répétition de l'orchestre, à 8 1/4 h.

Sociétés de chant
Orphéon. — Répétition à 8 1/2 heures.

Union Chorale. — Répétition générale, à 8 1/2 h.

Helvétia. — Répétition partielle, à 9 h.

La Pensée. — Répétition générale, à 8 1/2 h.

Frohain. — Gesangsstunde, um 9 Uhr.

Deutscher Gem. Kirchen Chor. — Stunde, 8 1/2.

La Coterie (section chorale). — Répétition, à 8 1/2 h.

Sociétés de gymnastique
L'Haltère. — Exercice et paiement. des cotis. à 8 1/4 h.

Réunions diverses
La Famille. — Réunion mensuelle, à 2 heures.

La Glaneuse. — Assemblée, à 9 h.

La Littéraire. — Assemblée générale, à 8 1/2 h.

Union chrétienne des jeunes filles. — Réunion à 8 1/4 h. (Fritz Courvoisier 17).

Société féd. des sous-officiers. — Lec. 8 1/2 h.

Union sténographique suisse. — Cours préparatoire, de 8 à 9 h., Cours supérieur, de 9 à 10 h., au Collège primaire.

Mission évangélique (1^{er} Mars 11^e). — Etude biblique, à 8 h. du soir.

Clubs
Club des Gob'Quilles. — Réunion, à 8 1/2 h.

Club des Monteurs. — Assemblée générale, mardi.

La Ville des Vents

(Correspondance particulière.)

(Suite et fin.)

Ces derniers vents ont chassé les Américains de « Détroit » et « Michigan » et le « Fort

Dearborn », devenant leur objectif immédiat, fut assiégé par leur allié indien, le grand chef Técumseh. Le capitaine Heald, chargé de défendre le fort, se décida à le rendre sous promesse de vie sauve à ses habitants, contre livraison de toutes les munitions et marchandises; manquant à sa parole, Heald cloue ses canons, jette poudre et balles dans une citerne, et le whiskey et brandy dans la rivière.

Avertis de ce fait, les Indiens, furieux, laissent sortir le garnison et leurs familles jusqu'à un mille du fort, puis la massacrent en rase campagne, à l'exception de 25 hommes, 11 femmes et enfants, qu'ils enlèvent.

La scène de cette boucherie atroce est marquée par le vieux et lamentable colonnier, triste et dénué, dont les racines furent arrosées par le sang américain; près de là s'élève une statue en mémoire du généreux et noble dévouement du chef indien « Black Partridge » (perdreux noir), représenté sautant, au péril de sa vie, une femme pâle, en souvenir reconnaissant de son père blanc défunt, ami vénéré des Peaux Rouges; les bas reliefs — très effacés — retracent l'évacuation, la marche, l'attaque et le massacre.

Cette statue, au pied de laquelle déferlent les vagues du lac, évoque la sombre et sanglante époque des guerres indiennes — et rappelle en même temps ses faits héroïques et ses actions humanitaires; seule consolation d'un affreux souvenir.

Aux alentours de cette statue s'élèvent actuellement les résidences nouvelles de Chicago.

Le palais de Georges Pullmann (manufacturier des wagons des chemins de fer américains) se dresse à l'ombre du squelette du lamentable et triste cotonnier historique; ses terrasses ont vue directe sur le champ de bataille.

Prairie-avenues et alentours sont le camp des gros sacs d'écus de la Ville Blanche.

Là dans un périmètre de 5 blocks (environ 7500 mètres carrés) se trouvent plus de millions de dollars, au pouce carré, que dans n'importe quel égal périmètre au monde; c'est l'Olympe des grands dieux de Chicago, où règne toute puissante Sa Majesté L'Or.

Quel étrange instinct pousse ces chefs triomphants de notre civilisation à se serrer étroitement sur ce champ de bataille, hanté par la victoire des Pottawatonnies, autour du lamentable et triste cotonnier décrépit?

Peut être le subtil et macabre souvenir historique, tissu d'ossements humains, attire-t-il ces fiers et hautains représentants d'un système condamné à disparaître (comme celui des Indiens devant eux) à l'approche de l'évolution naissante, mais progressive, d'une nouvelle ère sociale?...

Mais revenons en ville. Je vous ai parlé de l'aristocratique South-Side; la West Side est par contre la ville plébéienne; là, le nécessaire manque; la pauvreté, la misère suintent des murs de bouges ignobles dans les quels se vautre une populace innommée et innommable: sale, affamée, d'égoutante, couverte à demi de haillons sordides, grouillante, cynique et avachie, sur des grabats infects de paille humide; les sexes pêle mêlé avec les enfants dans une promiscuité immonde.

Ce qui relève un tant soit peu ce quartier sombre, ce sont les plus vastes abattoirs de l'Amérique, du monde entier, lesquels méritent d'être visités, quand ce ne serait que pour admirer la rapidité foudroyante de l'abattage, du dépeçage, de la mise en boîte à la vapeur et de l'expédition immédiate des produits dans toutes les parties du monde. Haldstedstreet est la rue des bouchers, charcutiers, tripiers, bouviers, maquignons et charretiers; assommeurs et dépeçeurs de bétail les plus habiles, mais pour qui le savoir vivre et la politesse la plus élémentaire sont les moindres soucis.

Quelle différence entre South Side et Haldsted, et cependant l'une: l'archi millionnaire, est la cause immédiate de l'autre: la misérable.

La North Side ressemble assez à un faubourg placide de petits rentiers tranquilles, retirés des affaires; cette teinte grise et monotone de petits bourgeois est rompue par deux

ouvrois rues de commerce; le reste à l'air de soumeiller douillettement dans un petit ronronnement de chat et de quelques potins de coccièges... et de vieilles commères; le Petit Journal, comme aux barrières de Paris et en province, pourrait y avoir quelque succès.

Les bâtisses y sont encore bien clairsemées, relevées ici et là par quelques hauts bâtiments fin de siècle, patageant dans des barajements déjetés, pourris, affaissés sur eux-mêmes, entourés de ronces, d'immondices et de terrains vagues.

En résumé, quand un enfant croit trop naïvement, cette croissance prématurée lui aisse toujours je ne sais quoi d'incertain, l'incomplet, de malingre, alors qu'il est d'une grandeur remarquable mais outrée.

Le modelé, le moelleux, cette touche finale le tons et de couleurs fondues, atténuées, que le temps seul peut donner à un tout bien compris et bien coordonné, lui manque.

Chicago est cet enfant-là... C'est une grande, une immense ville à demi développée, admirable sous beaucoup de rapports, étrange sous bien plus d'autres encore: avec ses femmes qui montent à cheval à califourchon, et ses vingt et quelques mille de boulevards, où il n'est pas très prudent de s'aventurer après 9 heures du soir.

Chicago possède au degré suprême ces deux choses:

La conscience du devoir civique et la corruption sans limites.

Son ambition illimitée est contenue tout entière dans sa devise: « I will » (Je veux).

Le temps justifiera ce fier « motto », car en comparant Chicago d'aujourd'hui avec Chicago d'autrefois, après son incendie de 1871, en face de cette résurrection, de cette transformation incroyable, impossible à un autre peuple, en 25 ans, vous sentez que Chicago a l'étoffe, le fond, le germe d'un brillant avenir.

Ses aspirations ne connaissent pas de bornes; Chicago a de glorieuses visées; elle rêve de suprématie urbaine sur le monde entier, et que sais je encore... elle a rayé de son dictionnaire le mot « impossible ». Elle est à l'œuvre, en ébullition. Attendons...

Les journaux la proclament déjà victorieuse de New-York; ils lancent des pointes continuelles à propos de tout et de rien, ne laissant jamais passer l'ombre d'une occasion pour affirmer la supériorité — apparente ou réelle — de la « Cité-Empire du West Greater New-York ».

Cette rivalité militante dans tous les domaines est aiguisée chaque jour par des entre-fillets comme celui-ci:

« New York est une grande ville, certainement; chacun peut s'en convaincre en constatant que son chiffre d'électeurs arrive presque à la hauteur de celui de Chicago ».

Jeux de mots, jeux d'enfants, direz vous; épigrammes de journalistes... hm! hm! L'Européen se tromperait en n'y voyant qu'une tempête dans un verre d'eau ».

La forme est humoristique, oui, mais cela n'empêche pas le fond de cette émulation d'être « une bataille de géants » entre ces deux colosses; on l'a bien vu avec la Columbia Exposition universelle de 1893. Chicago l'a emporté sur New York à la pointe de l'épée, contre toute attente; quoique ce revers ne soit point le pronostic de l'infériorité de New York — sa priorité est incontestable; — mais on a souvent besoin d'un plus petit que soi, n'est-ce pas?...

Les lignes de démarcation entre les classes sociales de la population de Chicago sont peut-être moins dessinées que je ne l'ai dit; mais j'ai simplement essayé de rendre le trait dominant, distinctif de chacun des quartiers principaux de cette grande métropole.

Ainsi on trouve des riches partout, et encore plus de pauvres.

Enfin, il y a le mélange des nationalités, des religions, des langues. Ces traits sont communs à toute grande ville; mais ils sont toutefois beaucoup plus marqués en Amérique que partout ailleurs.

SILVIO PELLICO.

Nouvelles

Dépêches du dimanche, de l'Agence télégraphique suisse
Rome, 30 janvier. — Une dépêche d'Agor-

dat datée d'aujourd'hui midi annonce que les Derviches continuent leur retraite et qu'ils ont traversé le fleuve Gasch. Les grandes palissades qu'ils avaient construites à Amidel ont été détruites.

Paris, 30 janvier. — La Chambre reprend la discussion du projet sur les sucres. L'article 3, concernant les sucres français transportés d'un port français à un autre port français est adopté.

L'article 4, établissant un droit de raffinage et de fabrication, M. Siegfried défend un amendement tendant à remplacer ce droit par une augmentation de taxe sur les sucres indiennes. Cet amendement, combattu par MM. Méline et Graux, est repoussé par 270 voix contre 226.

La Chambre adopte par 268 voix contre 206 la taxe de raffinage de 4 fr., puis par 250 voix contre 214 un droit de fabrication de 1 fr.

Madrid, 30 janvier. — Une dépêche officielle de Manille signale différentes rencontres, dans lesquelles les insurgés ont eu 224 morts, de nombreux blessés et beaucoup de prisonniers. Les opérations sont terminées dans les provinces de Bulacan, Nuexa-Taija, Batangas et Tarlac.

Athènes, 30 janvier. — Grâce à l'intervention du métropolitain, tous les étudiants ont évacué l'Université.

Le recteur a donné sa démission.

Berlin, 30 janvier. — Ce soir a lieu à l'ambassade de Russie, en l'honneur du comte Mourawieff, un dîner auquel sont invités le chancelier de l'Empire, le baron de Marschall et un certain nombre d'autres personnalités. Après le dîner, réception diplomatique.

Demain soir, le chancelier de l'Empire offrira au comte Mourawieff un grand dîner, après lequel ce dernier partira pour Kiel, où il sera reçu lundi à midi par l'empereur Guillaume.

Florence, 31 janvier. — Le sénateur Vegliani a communiqué aux représentants de l'Angleterre et du Portugal la sentence arbitrale rendue hier dans la question du Manicland. La sentence établit la ligne de frontière sur les points controversés entre la colonie du Cap et Lourenço-Marqués.

Paris, 31 janvier. — Un livre jaune concernant la question d'Orient sera distribué avant le 10 février.

Saint-Petersbourg, 31 janvier. — M. Yonine sera nommé ministre de Russie à Berne.

La Canée, 31 janvier. — Le calme est rétabli en Crète à la suite des mesures énergiques qui ont été prises. Cinq malfaiteurs ont été arrêtés.

Le Caire, 31 janvier. — Un courrier arrivé de Dabbeh rapporte que les derviches ont razié le poste d'Ombelleh à cinquante milles dans le désert.

Berlin, 31 janvier. — Le comte Mourawieff a eu hier de longues conférences avec le chancelier de Hohenlohe et avec le baron de Marschall.

Londres, 31 janvier. — Dans un discours qu'il a prononcé à Birmingham, M. Chamberlain a exprimé sa conviction que la tranquillité sera promptement rétablie en Egypte, grâce à une surveillance active dans la vallée du Nil.

Il ajoute que l'Angleterre ne reculerait pas devant les obligations qu'elle a assumées vis-à-vis de l'Egypte relativement au Soudan.

Madrid, 31 janvier. — L'Epoca dément le bruit suivant lequel un dissension se serait produit entre le ministre des affaires étrangères et le représentant diplomatique des Etats-Unis.

Berlin, 31 janvier. — Le prince Auguste-Guillaume, quatrième fils de l'empereur Guillaume, a atteint sa dixième année. Ainsi qu'il est d'usage dans la famille royale de Prusse, le prince a été incorporé comme second lieutenant au 1^{er} régiment de la garde à pied.

Un grand dîner a été donné à Friedrichsruh par le prince Bismarck, à l'occasion de l'anniversaire de la naissance de l'empereur. Il y avait parmi les invités les gardes généraux et autres administrateurs des vastes forêts appartenant au prince, le chef de la

gare et le directeur de la poste. Le toast en l'honneur du souverain a été porté par le prince Bismarck.
Le docteur Schweninger se trouve à Friedrichsruh. L'état de santé du prince est satisfaisant.

Zurich, 31 janvier. — A l'occasion de la gestion de 1896, le Conseil municipal a invité le Conseil administratif à faire établir un nouveau plan cadastral des routes et à mettre à l'étude la question de la construction d'un nouveau pont sur la Sihl, près de la gare de l'Uthliberg. Il a invité enfin, par 33 voix contre 32, la Commission pour la reconstruction de la gare à présenter à bref délai un rapport sur la motion Burkli relative à la correction de la Sihl.

— La Société allemande de secours, à Zurich, est venue en aide en 1896 à 2585 personnes, ce qui lui a occasionné une dépense de 24,877 fr. Depuis sa fondation, il y a quarante ans, la Société a distribué pour 210,000 francs de secours à 44,000 personnes, non compris certains secours remis directement par les autorités allemandes à tel ou tel des ressortissants de l'Empire.

— D'après les *Schw. Blätter f. Gesundheitspflege* la moyenne de la mortalité dans les quinze localités les plus peuplées de la Suisse aurait été de 16,2 p. mille en 1896. Le nombre des naissances représentant 28,1 p. mille, il y aura un excédent des naissances sur les décès dans la proportion de 11,9 p. mille.

Zurich, 31 janvier. — L'assemblée générale de la Société cantonale de l'industrie de la soie a approuvé le rapport sur la participation de cette société à l'Exposition nationale à Genève.

Les dépenses se sont élevées à 56,000 fr. Il a été décidé de modifier les usances du commerce zuricois de la soie brute en réduisant le terme des paiements de 6 à 3 mois. M. Meyer-Rusca a été appelé à la présidence de la Société.

— Les *Schweizerbahnen* annoncent que M. Guyer-Zeller établira chez lui un bureau pour les chemins de fer secondaires.

La peste bubonique à Bombay

(Corresp. part. de l'Impartial)

Bombay, le 16 janvier 1897.

La terrible maladie qui a fait son apparition à Bombay il y a quelques mois seulement et a fait déjà tant de ravages, loin de décroître, ne fait qu'augmenter, malgré tous les efforts de la Municipalité et surtout du commissaire de la salubrité publique, annuel, la ville a alloué de plus en plus de sommes considérables.

Les Européens qui pendant un certain temps n'avaient absolument pas souffert de la maladie, comptent déjà plusieurs victimes, parmi lesquelles un des premiers docteurs de Bombay, le Dr Manser, premier médecin d'un grand hôpital (Jamssetjee Jejeebhoy hospital) et professeur de médecine et de thérapeutique au Grand Collège de médecine de Bombay, mort le 6 janvier 1897, à l'âge de 47 ans.

Malgré tous les efforts de la Municipalité pour cacher le véritable état de la situation, la plus grande panique régnait en ville; plus de 350,000 personnes se sont enfuies dans l'intérieur de l'Inde, propageant la maladie un peu partout, à Poona, Kurrachée, etc. Dans cette dernière ville, le nombre des victimes est déjà très élevé.

A Bombay, le dernier rapport officiel annonce, du 14 au 15 janvier, 76 cas et 46 morts; total général à ce jour: Cas 31, — Morts 2,402.

Mais ce rapport est bien au-dessous la vérité; quelques extraits d'un article *Times of India* vous le feront comprendre:

La mortalité de la dernière semaine accuse un chiffre de 1,853 décès, soit une augmentation de 437 sur la semaine précédente, de 1,384 sur celle de la semaine correspondante pendant les cinq dernières années.

Si l'on considère cette mortalité par rapport au chiffre ordinaire de la population, elle s'élève à 115 pour 1000; mais si l'on admet que la population a diminué de moitié environ, elle est de près du 230 pour 100.

Parmi les 1853 morts de la semaine mentionnée, le rapport officiel indique 390 morts de la peste, soit 164 de plus que la semaine précédente, mais ce même rapport accuse pour les maladies telles que fièvre intermittente, phthisie, vieillesse, un total de 1463 morts, alors que pendant les cinq dernières années la moyenne de la semaine correspondante pour ces mêmes maladies était de 36, il est facile de comprendre que la différence, soit 800 morts, sont autant de victimes de la peste.

Le total des morts de la peste serait donc d'environ 1190 par semaine ou 170 par jour.

L'effet produit par un tel état de choses sur le commerce est facile à comprendre; ainsi le marché de Bombay est absolument mort.

Dans un seul quartier, celui de Byculla, on a compté plus de mille magasins fermés et plus de deux cents maisons absolument désertes.

Tous les efforts de la municipalité et des sociétés médicales de l'Inde pour arrêter le progrès de la terrible maladie sont jusqu'ici restés sans effets; plusieurs télégrammes ont été envoyés au docteur Yersin, directeur de l'Institut Pasteur de l'Indo-Chine, qui aura un sérum capable de guérir la peste. On espère qu'il arrivera à Bombay dans le courant de quelques mois prochains.

Il est à espérer qu'on trouvera enfin moyen de lutter avec efficacité contre l'horrible fléau.

Les retraites pour les ouvriers

Un referendum ouvert parmi les 83,500 membres, affiliés à 365 sociétés qui font partie de la Ligue démocratique belge sur les retraites ouvrières, a produit les résultats suivants:

encourager par des subventions les citoyens et particulièrement les ouvriers à se créer une pension de retraite.

6,903 voudraient voir la loi obliger les industriels à créer pour leurs ouvriers des pensions de retraite, par le moyen de primes versées sous leur nom à la caisse de retraite de l'Etat et formant une partie du salaire dont le paiement serait différé.

17,437 voix se sont prononcées pour le système de la création des pensions de retraite à créer par la loi au profit des vieux ouvriers, au moyen de primes payées par divers associations.

Enfin, un quatrième système consistant à ajouter à la loi qui assumerait les pensions de retraite l'assurance de l'ouvrier contre les maladies et les accidents du travail n'a réuni que 3,300 suffrages.

Soit un total de 38,155 suffrages exprimés.

« Jeanne, il s'est passé bien des choses depuis notre adieu. Etes-vous donc la même pour moi? Suis-je le même pour vous? »

« Oh! Pierre! Pierre! je n'ai pas changé. C'est toi qui n'es plus le même puisque tu me dis maintenant? »

Lui, il essaya de se défendre, de protester. Elle ne le laissa pas finir, et avec une douce violence: « Tais-toi, tais-toi, pleura-t-elle. Chaque mot que tu prononces ajoute à ma douleur, tu ne peux savoir le mal que tu me fais. »

Pierre était fort ébranlé. Peut-être ce cruel malentendu se fit-il compliqué de quelque froissement d'un amour propre trop sensible, si, à ce moment décisif, Mme Raveaud n'était intervenue, accompagnée de Joël le Mat.

Et le jeune homme n'avait pu résister aux pressantes démonstrations de Berthe; lorsque celle-ci, emportée par l'élan de sa tendresse, lui avait répété ses plus touchantes exhortations:

« Mon cher enfant, pourquoi refuseriez-vous d'être notre fils? Voulez-vous donc sacrifier le bonheur de Jeanne et le vôtre à une question d'honneur qui tient dans un sentiment outré de délicatesse? La fortune de ma fille vous fait peur? Monsieur le Mat va vous dire que vous nous apportez mieux qu'une fortune, puisque vous êtes, avec votre frère, les derniers représentants d'un nom respecté que tout le monde croyait éteint. C'est vous qui êtes le plus fortuné de nous. »

Pierre ouvrit de grands yeux, il ne comprenait pas. Comment eût-il compris?

Alors, à la stupéfaction générale, les portes du salon s'ouvrirent. A la suite de Georges et de Paule Raveaud entrèrent M. et Mme Bernal, Madeleine, plus belle que jamais, Jean Plouherno en grande tenue, et ce qui ne surprit pas moins l'assistance, ce fut l'entrée du trio Myrio, père, mère, flanqués de leur fils Albert. M. Myrio n'était-il pas l'oncle de Berthe Raveaud?

Quant tout le monde fut assis, sous l'empire de l'émotion provoquée par cette mise en scène solennelle, on introduisit le vieux notaire de Quimperlé, qui avait reçu, sept ans plus tôt, le dépôt des dernières volontés du vicomte de Kervéo.

Avec une simplicité touchante, il lut les dispositions testamentaires, et la stupeur fut profonde pour tous, sauf pour Joël et Mme Raveaud, lorsque le

Aucun des quatre systèmes proposés n'a réuni la majorité absolue.

Les banques aux Etats-Unis

Le « National Board of trade » a formulé un projet de loi sur les banques, dont voici les grandes lignes, appelées sans doute à servir de base à la réforme monétaire projetée:

Le monnaie d'or doit servir d'étalon. Les billets des Etats Unis devront être retirés de manière à ne pas troubler les affaires.

Les banques nationales auront le droit d'émettre une quantité de monnaie égale à la valeur, au pair, des obligations déposées par elles.

L'impôt sur la circulation sera réduit. Les banques auront le droit d'émettre, sous le contrôle national, une somme de monnaie équivalente à leur actif.

Des banques d'émission seront établies dans les localités de moins de 3,000 habitants.

La commission du Board of trade s'est déclarée en faveur de la transformation des monnaies d'Allemagne, d'Angleterre et des Etats Unis, de manière qu'elles correspondent à l'unité comme les monnaies de France, d'Espagne et des autres pays européens, qui renferment 25 grains 9/10 d'or fin, équivalant à la pièce de 5 francs française.

Enfin, la commission se déclare en faveur du bill soumis au Congrès pour la circulation monétaire internationale.

Une centenaire

Dans quelques jours, la commune de Tours-sur-Marne, près Reims, possédera une centenaire, Mme Julie Chiquet, née à Aulnay-sur-Marne le 17 février 1797.

La vieillesse est héréditaire dans cette famille, car Mme Chiquet avait une tante qui est morte à cent trois ans, et une grand'mère morte à 101. Sa sœur a 94 ans.

Chronique suisse

Militaire. — La Commission du Conseil national pour la réorganisation militaire a décidé, dit la *National Zeitung*, de demander, conformément à la proposition de MM. Meister et Scherrer-Füllemann, un rapport au Département militaire sur la question de savoir si au lieu de diviser l'armée en élite, réserve, landwehr et landsturm, il ne serait pas préférable de n'avoir que trois divisions, en ce sens que la landwehr comprendrait les hommes âgés de 33 à 40 ans, les classes plus âgées prendraient fin à 45 ans, d'après un service militaire; à 48 ans, selon M. Scherrer-Füllemann.

La Commission invite en outre le Département à étudier la question de savoir s'il ne vaudrait pas mieux former deux compagnies de landwehr avec un bataillon d'élite, au lieu de faire de trois bataillons d'élite un bataillon de réserve.

La Commission s'est ajournée au 22 février pour permettre au Département de répondre à ses questions.

Rachat des chemins de fer

Le *Bund* publie l'entre-filet suivant, qui a toutes les allures d'un communiqué officieux du palais fédéral:

« Ces derniers temps, on a entendu à plu-

tableillon, de sa voix cassée, lut la déclaration suivante:

« Moi, vicomte Yves-Frédéric de Kervéo, ancien capitaine de frégate, prêt à paraître devant Dieu, et n'ayant plus de raisons pour me taire, je proclame ici, à la face de tous, que Anne-Marie Plouherno, Pierre et Jean Plouherno, sont les enfants légitimes de mon petit-cousin Yan Plouherno, ou plutôt Jean de Kervéo, de son vivant sabotier en la forêt de Carnoët. Et, en conséquence, je les prie, dès qu'ils auront atteint l'âge exigé par la loi, de faire revivre mon nom et mes armes, afin que ces armes et ce nom ne périssent point avec moi. »

Indépendamment du titre, le vicomte avait légué à ses neveux les restes disponibles de sa fortune, s'élevant à trois cent mille francs environ.

Pierre n'avait plus d'obstacle devant lui. Il embrassa de tout son cœur sa future belle-mère, et, penché sur la main de Jeanne, pleura comme un enfant.

On attendit un an encore pour la célébration du double mariage, où chacun des deux frères apporta un galon de plus; Pierre était lieutenant de vaisseau, grade assimilé à celui de capitaine dans l'armée de terre, et Jean était lieutenant d'infanterie de marine.

La cérémonie eut lieu en grande pompe dans l'église Sainte Croix de Quimperlé, où Delsalle et Joël firent entendre la voix merveilleuse de leurs violons.

Une permission épiscopale autorisa Anne à assister à la fête religieuse.

Joël alla vivre auprès du ménage de Pierre, à trente pas du castel des Raveaud, à cinquante de la villa Bernal. Jean se fit construire un chalet pour sa femme et lui, sur les bords de la Laita, à l'ombre des hêtres et des chênes de Carnoët.

Pluton, parvenu aux dernières limites de l'âge, traîna une existence de vieux rentier de l'un à l'autre de ces foyers amis.

Quant aux Myrio, ils quittèrent Lorient, et Guidel, ou, pour être plus exact, Myrio père étant mort en vaillant travailleur, Albert, son étonnant continué, entraîna sa mère à Paris où il fonda une importante maison de banque.

Il y a sur la plage des Grands-Sables, une villa d'été très vaste et très belle, dont la façade contient

sieurs reprises soutenir l'opinion que les travaux préparatoires au rachat des chemins de fer ne sont menés que lentement par les autorités compétentes; toute l'affaire serait donc trainée en longueur et le prochain délai de dénonciation des concessions pourrait être manqué. A l'encontre de ces bruits, on nous annonce dans des milieux bien informés que la rédaction des projets de rachat et leur justification financière peuvent être considérées comme terminées; le message, document très important, qui comprendra environ 200 pages d'impression, est soumis ces jours à des conférences qui y mettent la dernière main avant qu'il soit présenté au Conseil fédéral pour être définitivement arrêté. Si à ces renseignements on ajoute qu'une grande partie des calculs relatifs à la valeur des lignes et à leur produit sont achevés depuis un an ou deux et doivent seulement être mis au point d'après les résultats les plus récents, on ne peut que féliciter le département des chemins de fer d'avoir su tenir secrets de pareils actes et d'avoir évité jusqu'à présent des indiscretions qui auraient eu des conséquences très fâcheuses.

D'après cette note du *Bund*, écrit le *Journal de Genève*, les projets de rachat et les calculs y relatifs seraient achevés. Ils auraient ainsi été préparés sans tenir compte de la nouvelle loi sur la comptabilité, qui est entrée en vigueur il y a quelques mois seulement et qui n'a pas encore eu le temps de produire ses fruits. Les arguments des adversaires de cette loi, qui soutenaient qu'elle était pour le moins inutile et qu'elle ne pourrait pas faire sentir ses effets pour le prochain délai de dénonciation, étaient donc justifiés de l'aveu de l'organe radical bernois. Mais s'il dit vrai et si les calculs sont terminés depuis un ou deux ans, on se demande pourquoi les partisans du rachat, le département des chemins de fer en tête, ont déclaré qu'ils ne pouvaient pas aller de l'avant sans la nouvelle loi sur la comptabilité. Il y a entre la note officieuse du *Bund* et les déclarations faites avant le 4 octobre une contradiction qui serait intéressant d'éclaircir. Ce n'était pas la peine de forcer le vote d'une loi blessant le sentiment du droit de nombreux citoyens, si cette loi était non seulement mauvaise, mais encore inutile.

Nouvelles des cantons

THURGOVIE. — Il y a quelque temps, une dame bâloise, Julie de Smirnoff Laroche, était internée dans un établissement privé de Kreuzlingen où le Dr Binswanger, qui en est propriétaire, soigne les maladies nerveuses. A la sortie de cette maison de santé, Mme de Smirnoff Laroche adressa à un journal thurgovien un long article dans lequel elle attaqua vivement le docteur Binswanger et protestait avec violence contre son internement et contre la manière dont on l'avait traitée. Après lecture de cet article, M. Binswanger déposa une plainte en diffamation contre le journal en question. L'affaire est venue la semaine passée devant le tribunal criminel du district de Frauenfeld. Le plaignant a demandé dix mille francs de dommages-intérêts. Le jugement a été renvoyé à huitaine.

GRISONS. — L'*Engadiner-Post* raconte qu'une petite tribu de perdrix vient d'être domiciliée à proximité de l'hôtel Saratz, à Pontresina. Chaque soir à 5 heures, les perdrix arrivent, chacune de son côté, viennent prendre la nourriture qui leur est préparée et res-

une niche ornée d'un chérubin en marbre blanc. Au-dessus de la porte on lit ces mots: «Petit Ange».

FIN

Ayez du sel en vous-mêmes

Le pieux prédicateur Adolphe Monod fut un jour invité à la table du roi Louis Philippe en même temps que l'archevêque de Paris. Ce dernier, croyant pouvoir se permettre une petite plaisanterie, dit en s'adressant à M. Ad. Monod: Monsieur le pasteur, en passant hier devant une de vos chapelles, j'ai vu par la fenêtre plusieurs personnes se chauffer autour du poêle. Il fait, paraît-il, bien froid dans l'Eglise protestante!

— Vous le croyez, Monseigneur? répondit le pasteur. Hier en passant devant votre cathédrale de Notre Dame, j'ai vu par les fenêtres plusieurs cierges qui brûlaient en plein jour. Il fait, paraît-il, bien sombre dans l'Eglise catholique!

Le Très-Haut se rit d'eux

Le fameux Gambetta s'exprima un jour comme suit dans une réunion:

Depuis vingt ans je me suis promis de ne jamais prononcer ce nom qui n'est qu'un non sens (c'est du nom de Dieu qu'il s'agissait). Sans doute, continua-t-il, c'est assez difficile quand on doit souvent parler en public et cela sans préparation. Cependant, Dieu merci, à force de persévérance, j'ai fini par y arriver!

Explosion de rires.

FEUILLETON DE L'IMPARTIAL 66

PETIT ANGE

PAR

Pierre Maël

Berthe s'ouvrit de ses intentions à Joël, qui, de son côté, fit à Mme Raveaud une confidence dont celle-ci fut ravie.

On alla même, pour la circonstance, consulter Anne, qui, au fond du cloître, s'intéressait à tous les événements de la famille. La sainte famille approuva entièrement le projet, et tout de suite on le mit à exécution.

Le congé d'un mois qui permit à l'enseigne de revoir ceux qui lui étaient chers le ramena à Quimperlé.

Depuis qu'il connaissait la félicité échue à Jeanne, Pierre n'avait point revu la jeune fille. Il lui avait écrit simplement une lettre pleine de cœur, pour lui dire qu'il prenait sa part du bonheur commun. Jeanne lui avait répondu une longue lettre, que le jeune officier avait couverte de baisers et de larmes, mais tout s'était borné là.

Et cependant, quelque réserve qu'il se fût imposée, Pierre ne put empêcher son cœur d'éclater et de parler son clair langage lorsqu'il se trouva en présence de celle qu'il avait cessé de chérir comme une sœur pour l'adorer comme une fiancée.

Elle lui tendit la main dès qu'elle le vit et lui demanda, avec un long regard jailli de son âme:

« Viens-tu reprendre l'accomplissement de nos rêves, tenir la promesse que tu m'as faite, il y a un an? »

Très pâle, très ému, l'enseigne de vaisseau dit à voix basse:

Reproduction interdite aux journaux n'ayant pas traité avec la Société des Gens de Lettres.

tent aux environs de l'hôtel jusqu'au matin où elles rentrent dans les fourrés. Il paraît que le même fait se produit à Samaden et à Silo. L'abondante chute de neige empêche ce gibier de trouver sa subsistance. Les chamois commencent à attaquer l'écorce de certains arbres; on craint que les lièvres et les chevreuils ne souffrent de la faim, et il est question de créer des dépôts de nourriture en quelques endroits.

Chronique neuchâteloise

La votation du 28 février. — Le Comité central de l'Association patriotique radicale du canton de Neuchâtel, réuni vendredi après midi au chef lieu, a décidé de convoquer les délégués des sections pour le dimanche 7 février, au temple de Corcelles.

A l'ordre du jour de cette assemblée figure la question de la votation du 28 février.

MM. les conseillers nationaux Ch.-E. Tissot et Robert Comtesse ont été chargés de présenter chacun un bref rapport sur le projet Hauser. On sait que M. Comtesse est adversaire du projet, tandis que M. Tissot en est partisan. A la suite de ces deux rapports, un débat contradictoire aura lieu entre les délégués.

L'assemblée pourra ensuite, éventuellement, se prononcer sur la question. Mais le vœu a été émis, et sera sans doute sanctionné par l'assemblée, de ne pas voir le parti radical prendre position pour ou contre le projet. Les délégués faisant partie de la minorité, quelle qu'elle soit, conserveraient ainsi que les groupes de citoyens qu'ils représentent, leur entière liberté d'action; ils pourraient voter le 28 février selon leur conviction, et même faire de la propagande sans encourir pour autant le reproche d'être indisciplinés.

(National.)

Questions ferrugineuses. — La sous-commission chargée d'étudier la question de la Directe et des gares tiendra séance cette après-midi, au Château de Neuchâtel, sous la présidence de M. Louis Martin. La sous-commission s'occupera tout particulièrement d'établir les bases sur lesquelles pourront être allouées les subventions de l'Etat en faveur de la reconstruction ou de la transformation des gares.

Neuchâtel. — Vendredi matin, deux chevaux attelés à un char stationnant à la gare de Neuchâtel prirent soudainement leur course.

Descendant la route de la Gare à une très forte allure, ils butèrent contre les omnibus descendant de la gare. Après plusieurs rencontres, les traits des chevaux se brisèrent et ceux-ci continuèrent leur route, l'un pour être arrêté par un citoyen quelques mètres plus bas, l'autre à la Grand'rue par un agent de police. Tout se borne à quelques dégâts matériels.

Chronique locale

Le concert des Armes-Réunies. — D'où vient que le Temple n'était pas bondé hier soir, un dimanche, avec les souvenirs laissés par M. Lickert, la réputation qui précédait M. Carfagni et tout spécialement M. Lalanne, — avec les sympathies que possèdent les Armes-Réunies, et enfin — avec les bas prix faits pour ce concert par la Société?

Nous ne savons. Le bas du Temple était sans doute garni, le parterre surtout; la galerie, par contre, était presque vide. Mais ce que nous savons, c'est que les absents ont eu tort, et se sont privés du vif plaisir d'entendre des solistes de première force, qui ont à juste titre enthousiasmé leur auditoire.

M. Lalanne, d'abord. Le parti qu'il tire de son cornet à piston est quasi merveilleux. Tantôt il le fait chanter avec une étonnante souplesse, tantôt il le fait sonner comme un clairon, tantôt enfin il le plie à l'exécution d'une mélodie nettement soutenue quoique entremêlée de variations d'une ténuité et d'une rapidité ravissantes. Son *solo* de Fauvy est d'un style d'une certaine noblesse, et ses variations sur l'air si populaire de « Mal'broug s'en va-t en guerre », admirables comme difficulté, sont amusantes au possible.

M. Lickert n'en était pas hier à ses premières armes devant notre public. L'entrée qu'on lui a faite le lui a bien prouvé. Et il a prouvé à son tour que la clarinette n'a plus guère de secrets pour lui. Goût, clarté, précision, il a tout cela et a su le faire valoir dans l'Air varié de Klosé, puis dans le Concerto de Mendelssohn où M. Carfagni lui donnait fort bien la réplique sur le cor de basset, instrument nouveau pour nous. Les passages en tierces, *a capella*, ont été particulièrement bien exécutés.

Les solistes, fort bien accompagnés par M. Junod, ont été l'objet d'acclamations et de rappels auxquels ils ont bien voulu répondre en répétant une partie de leurs morceaux.

Nos Armes-Réunies avaient mis au programme le dessus du panier de leur répertoire, qu'ils ont exécuté d'une manière digne d'éloges. Nos félicitations à la Société et à M. Mayr.

On nous conte que MM. les solistes venus de Genève avaient spécialement pour objectif une partie de traîneau dans notre petite Si-

bérie. Le temps les sert à souhait pour leur faire connaître toutes les péripéties de ce sport. Puissent ils y trouver un plaisir proportionné à celui qu'ils ont donné hier à notre public.

Bureau de contrôle. — Poinçonnements effectués en janvier 1897 :

Boîtes de montres or	26,741
Boîtes de montres argent	3,296
Total des boîtes	30,037

Tramway. — Dans la lettre du Conseil d'administration du Tram parue samedi soir dans nos colonnes, nous faisons dire au Conseil :

« Nous nous demandons même si, cas échéant, il n'y aurait pas lieu de relier la ligne du bas (rue Léopold Robert) à celle du haut (rue de la Demoiselle), par un embranchement descendant la rue de l'Hôpital depuis la Poste jusqu'au Bois du Petit Château ? »

C'est desservant que le Conseil avait écrit.

Théâtre. — On nous annonce pour demain mardi soir le passage de la troupe Lacroix, de Paris, qui donnera deux nouveautés en 3 actes chacune : *Le voyage au Mont-Blanc*, vaudeville de M. Henri Maurice, et *Les noces de Savarin*, pièce bouffe de M. Albert Pajol.

Parmi les artistes de la troupe, nous remarquons M. Félix Bienfait, l'excellent comique de notre troupe de l'hiver dernier, que beaucoup d'amateurs auront du plaisir à revoir.

Température. — L'hiver continue à se démener. Hier la journée a été claire, très froide le soir; aujourd'hui la neige, chassée par le vent, a recommencé à tomber.

Nous apprenons que, la semaine dernière, au lendemain du jour où un citoyen avait succombé à la froidure, un ouvrier italien a été trouvé au même endroit, les pieds gelés.

Il est en traitement à l'Hôpital, où on est sûr de sa guérison.

Feuilleton. — Nous commencerons demain, en feuilleton quotidien, la publication de *La Chevelure de Madeleine*, de Jean Rameau.

Variétés

Deux anecdotes

Le nom de Ferdinand de Lesseps a été prononcé à plusieurs reprises, récemment, à l'Académie française. Anatole France, qui venait occuper le siège du perceur d'isthmes, avait à prononcer l'éloge de cet homme adulé, puis conspué comme personne ne l'a été.

Nous reproduisons de son discours deux traits relatifs à la carrière consulaire de Lesseps et expliquant l'appui que son grand mais difficile projet de Suez rencontra à Alexandrie et à Paris.

Il était tout jeune lorsqu'il fut envoyé en Egypte.

« Méhémet Ali, qui avait eu cinquante fils, regardait avec prédilection l'enfant de sa vieillesse, le prince Saïd, qui étudiait la science occidentale, exerçait beaucoup son cerveau, et malheureusement engrassait à l'excès. Méhémet, devenu pacha d'Egypte sans savoir lire, ne méprisait pas la science, mais ne la mettait pas au dessus de tout. Quand, chaque semaine, on lui présentait les notes de Saïd, il ne regardait que l'endroit où était marqué le poids du jeune prince. Si l'enfant pesait moins que la semaine précédente, il était récompensé; s'il pesait plus, il était puni, condamné aux plus rudes travaux et privé de nourriture. Epuisé de fatigue et de faim, le malheureux Saïd n'aurait trouvé ni une datte ni un tapis dans toute l'Egypte, car il était défendu aux habitants de recevoir le prince chez eux ou de l'approcher. Le pacha n'avait fait d'exception que pour M. de Lesseps, chez qui Saïd pouvait se rendre à toute heure. Bien souvent, le fils préféré de Méhémet Ali, après avoir longtemps ramé à jeun sur une barque, se traînait jusqu'à la maison du consul et se jetait accablé sur un divan. M. de Lesseps lui donnait du macaroni, non que ce plat fut des meilleurs pour la santé du prince, mais Saïd en était fort avide. Nous sommes dans ce même Orient où l'on gagne un droit d'aïnesse avec un plat de lentilles. On peut dire que le macaroni offert à ce prince, qui devait gouverner l'Egypte, valut plus tard à la Compagnie du canal du Suez une large concession de terres et d'ouvriers. »

Plus tard, Saïd, régnant sur la vallée du Nil, se montra reconnaissant.

Seconde anecdote. Lamartine, ministre des affaires étrangères après 1848, avait confié à Lesseps une mission en Espagne.

« Il était depuis peu de jours à Madrid quand, un matin, travaillant dans son cabinet, il fut averti qu'une demoiselle de la cour l'attendait avec sa duègne dans le salon de l'ambassade. Il y alla et reconnut, pleurant sous son voile, belle et touchante, la fille de la grande maîtresse du palais, Mlle Eugénie de Montijo. Elle était un peu sa parente par alliance. Elle venait l'intéresser au sort de treize officiers de la garnison de Valence qui, condamnés à mort pour l'action qui leur avait semblé la plus naturelle, un *pronunciamento*, devaient être fusillés dans les vingt-quatre heures. L'espoir de les sauver ne semblait

guère permis. Le maréchal Nervaes, chef du gouvernement, avait menacé de se retirer si la reine signait la grâce des condamnés. La cour, le maréchal et les ministres étaient à Aranjuez. M. de Lesseps n'eut qu'une idée, mais c'était la meilleure, celle de demander des chevaux de poste et de se faire conduire à Aranjuez.

En route il réfléchit. Lorsqu'il descendit de voiture devant le palais, il avait arrêté son attitude et ses paroles. Il fit demander le maréchal, l'entraîna sur un balcon et lui dit :

« Je viens prendre congé de vous. Si l'on apprend que Mlle de Montijo, d'une des plus grandes familles espagnoles, a vainement sollicité mon intervention pour obtenir un généreux pardon qui, dans ma pensée, vous fortifie au lieu de vous affaiblir, je n'ai plus qu'à me retirer, et je vous fais mes adieux. »

L'Andalou l'observa durant quelques secondes et, voyant que le regard confirmait la parole, il lui prit la main et lui dit :

« Allez, Ferdinand, avec la tête de ces gens dans votre poche. »

Vingt ans plus tard, Eugénie de Montijo, impératrice des Français, franchissait la première, sur l'Aigle, le canal de Suez. »

Faits divers

Une intéressante découverte a été faite à Bideford, cette si curieuse petite ville du North Devon (Angleterre), où fut débarqué le premier tabac qui pénétra en Angleterre et où Charles Kingley écrivit la plus grande partie de son *Westward Ho!* Depuis un grand nombre d'années, cinq très vieux canons servaient de poteaux d'amarrage sur les quais de Bideford. Lorsque dernièrement on élargit les quais, ces canons furent enlevés et jetés comme ne présentant aucun intérêt ni aucune utilité. Quelqu'un s'avisait que c'étaient des débris de l'Armada espagnole, et en fait, ils provenaient du *San Juan*, qui fut pris naguère dans les eaux voisines le second jour du combat. Jusqu'à ce jour, l'origine de ces canons n'avait pas été vérifiée, mais ils viennent d'être soigneusement examinés par le capitaine R. H. A. Enthoven, de Woolwich, qui paraît satisfait du résultat de ses recherches pour deux d'entre eux.

Ils ressemblent avec une exactitude remarquable aux canons que possédait sir Archibald Campbell, et qui avaient été pris sur un galion naufragé dans le détroit de Mull, au moment de la fuite de l'Armada autour de l'Ecosse pour regagner l'Espagne.

Résurrection des fruits gelés. — Il ne faut pas oublier que l'on est en hiver, malgré les tempêtes de sud et de sud-ouest, et que les fruits, dont on s'est approvisionné avec prévoyance sont exposés à geler.

Voici le procédé pratique que nous indiquons l'Agriculture moderne pour ressusciter et revivifier, dans l'acception gastronomique terme, les fruits atteints par l'intempête gélée. Placer à la cave un récipient en bois rempli d'eau, et lorsque celle-ci est à la température de la cave, prendre les fruits gelés un à un par le pédoncule, les laisser glisser assez doucement dans l'eau, de façon à éviter tout choc des fruits contre les parois du vase, ou celui d'un fruit sur l'autre; douze heures après, les enlever et les placer en lieu sec; les fruits seront sauvés.

M.-C. GRADY.

Dernier Courrier et Dépêches

Hérisau, 1^{er} février. — Une assemblée populaire assez nombreuse d'ouvriers et de paysans a eu lieu hier après midi à Teufen et s'est prononcée unanime, après un rapport du rédacteur Weber, du *Stadtanzeiger* de Saint-Gall, pour la Banque d'Etat.

Bochum, 1^{er} février. — Hier s'est ouvert le congrès des ouvriers chrétiens de l'Allemagne.

Agence télégraphique suisse

Lugano, 1^{er} février. — L'assemblée des délégués de l'Association démocratique cantonale, réunie hier à Lugano, a décidé de proposer aux comités radical et conservateur un accord pour les élections du Conseil d'Etat qui auront lieu le 17 février, sur la base du maintien de la proportion actuelle, soit trois radicaux et deux conservateurs, afin d'épargner au canton l'agitation d'une lutte électorale.

Neuchâtel, 1^{er} février. — Une nombreuse réunion de magistrats et de fonctionnaires de l'Etat a eu lieu hier au Château pour examiner la fondation d'une caisse de retraite dans le genre de celle des instituteurs primaires. Elle a décidé d'adresser une pétition au Grand Conseil et de charger des démarches ultérieures le comité d'initiative qui avait convoqué l'assemblée, et qui s'adjoindra deux membres par district.

Genève, 1^{er} février. — Ce matin a eu lieu le tirage du 3 % genevois avec lots. Le gros lot

de fr. 50,000 est échu au numéro 114,041. Le lot de fr. 10,000 au numéro 167,851.

Londres, 1^{er} février. — La commission parlementaire pour la Chartered Cy se réunira pour la première fois cette semaine.

— Une dépêche d'Athènes au *Times* dit que les mauvaises nouvelles au sujet de la situation à Herakleion continuent d'affluer. Une dizaine de chrétiens auraient été tués jeudi, en dehors des environs. Les chrétiens des environs ont pris les armes et empêchent l'émigration des paysans musulmans vers Herakleion.

Brass, 1^{er} février. — Les troupes du Niger se sont arrêtées ici le 22 janvier, après une marche de dix sept jours, pendant laquelle elles ont parcouru 200 milles. Des munitions et des approvisionnements ont été rassemblés à Foullah; de nombreux prisonniers ont été capturés.

Londres, 1^{er} février. — Le correspondant de Rome du *Times* renouvelle l'affirmation que l'Italie abandonnera certainement l'Erythrée.

Strasbourg, 1^{er} février. — La *Strassburger Post* annonce qu'un grave accident est arrivé hier soir à Wendenheim. M. et Mme de Fury, de Soleure, qui étaient descendus à l'hôtel Terminus, faisaient hier soir une promenade en voiture. La voiture s'était engagée près de la station de Wengenheim, sur un passage à niveau, au moment où l'express de Weissembourg débouchait de la forêt. Le mécanicien ne put pas retenir son train. La voiture a été brisée, les personnes qui s'y trouvaient violemment jetées à terre. Mme de Fury a eu une jambe cassée. M. de Fury a été grièvement blessé à la tête. Tous deux ont été ramenés en voiture à leur hôtel. Le cocher est également blessé; le cheval a été tué.

Choses et autres

Distraction d'un professeur.

Le docteur Nobelmeyer se rendant à la gare crut avoir laissé sa montre à la maison. Ladessus il la tira de son gousset pour s'assurer s'il avait encore le temps d'aller la chercher.

Propos imprudent.

Lui. — Eh bien, Anna, que dis-tu de l'anneau de fiançailles que je t'ai envoyé?

Elle (dans le ravissement). — Superbe, mon cher Othon; c'est le plus beau de tous ceux que j'ai reçus jusqu'à présent!

Bibliographie

Une publication bien originale et tout à fait nouvelle pour la Suisse vient de paraître à Genève. Elle a pour titre : *Nos artistes*, et pour auteur M. Paul Adam, de la *Tribune de Genève*. Sous la forme d'un élégant petit album, elle renferme les photographies des principaux artistes du Grand Théâtre, avec d'intéressantes biographies, plus une histoire complète de la principale scène suisse. Nos félicitations au jeune auteur. — En vente à Genève, chez l'éditeur Henn. Prix : 50 cent.

Etat civil de La Chaux-de-Fonds

Du 30 janvier 1897

Recensement de la population en Janvier 1896 :	
1896 : 30,271 habitants,	
1895 : 29,966 »	
Augmentation :	305 habitants.

Naissances

Chevalier, Henri, fils de Henri Gustave, gen-darme, et de Charlotte-Julie née Baudat, Vaudois.

Kernen, Louise-Marguerite, fille de Emile, faiseur de ressorts, et de Louise-Emma née Droz, Bernoise.

Promesses de mariage

Andréola, Guiseppe-Otilio, cordonnier, Italien, et Feuvrier, Léa, horlogère, Française.

Mariages civils

Luginbühl, Fritz, menuisier, et Moser née Schmid, Susanna, ménagère, tous deux Bernois.

Décès

(Les numéros sont ceux des jalons du cimetière.)

21507. Jean Petit-Matile née Perrin, Julie, épouse de Lucien, Neuchâteloise, née le 21 mars 1828.

21508. Enfant féminin, mort-né à Léon-Alcide Huguenin, Neuchâtelois.

21509. Thiébaud, Louis, fils de Polybe et de Emma Louise Hermann, Neuchâtelois, né le 25 octobre 1895

21510. Walter née Knör, Maria, épouse de Bendicht, Soleuroise, née le 26 novembre 1852.

L'Impartial est en vente tous les soirs, dès 7 1/4 heures, au Magasin d'Epicerie STAUFFER, rue de l'Hôtel-de-Ville 36. — 5 c. le numéro.

Imprimerie A. COURVOISIER, Chaux-de-Fonds

BANQUE FÉDÉRALE

(Société Anonyme)
LA CHAUX-DE-FONDS
COURS DES CHANGES, 1 Février 1897

Nous sommes aujourd'hui, sans variations importantes, acheteurs en compte-courant, en un comptant, mais 1/2 % de commission, de papier bancaire sur :

	Ess.	Cours
France	100	47 1/2
(Court et petits effets longs)	2	100 47 1/2
(3 mois) acc. française	2	100 47 1/2
(3 mois) min. fr. 3000.	2	100 47 1/2
(Chaque min. L. 400)	2	95 31
London	8 1/2	25 90 1/2
(Court et petits effets longs)	8 1/2	25 94 1/2
(3 mois) acc. anglaise	8 1/2	25 86 1/2
(3 mois) min. L. 400	8 1/2	124 —
Allemagne	4	124 —
(Court et petits effets longs)	4	124 20
(3 mois) acc. allemande	4	124 31
(3 mois) min. M. 3000.	4	25 65
(Chaque Gènes, Milan, Turin)	4	95 65
Russie	5	95 65
(Court et petits effets longs)	5	95 75
(3 mois, 4 chiffres)	5	95 80
(3 mois, 4 chiffres)	5	100 31 1/2
(Chaque Bruxelles, Anvers)	5	100 43 1/2
Belgique	3	100 43 1/2
(3 à 3 mois, traites acc., 4 ch.)	3	100 32 1/2
(Mon acc., bill., mand., 3 et 4 ch.)	3	809 45
(Chaque et court)	3	809 45
(2 à 3 mois, traites acc., 4 ch.)	3	9 9 1/2
(Mon acc., bill., mand., 3 et 4 ch.)	3	211 30
(Chaque et court)	3	211 30
(3 à 3 mois, traites acc., 4 ch.)	3	211 30
(2 à 3 mois, 4 chiffres)	3	211 30
(3 à 3 mois, 4 chiffres)	3	211 30
Jusqu'à 4 mois	3 1/2	pair
Billets de banque français	100	46 1/2
allemands	100	—
russe	2	2 67
autrichiens	2	211 40
anglais	2	35 30
italiens	2	95 50
Médailles d'or	100	45
Médailles d'argent	100	25 25
Pièces de 20 marks	100	24 30

Jusqu'à nouvel avis, nous bonifions notre clientèle :
2 % en compte de chèques ;
3 1/2 % en compte-courant à commission ;
3 1/2 % contre bon de dépôts à l'année.

Avis officiels
DE LA
Commune de la CHAUX-DE-FONDS
AVIS

Le public est avisé que les bureaux du **Président et du Secrétaire du Conseil Communal** et de la **Direction de Police**, seront transférés, dès le 1er février 1897, à l'Hôtel Communal. 1454-2
RUE DE LA SERRE 23

CONCOURS

Le Département des Travaux publics met au concours les travaux de **gypserie et de peinture** du nouveau Bâtiment pour la gendarmerie et les prisons, à La Chaux-de-Fonds.

Les entrepreneurs peuvent prendre connaissance des plans et cahiers des charges au bureau de l'architecte cantonal, au Château de Neuchâtel, où des feuilles de soumission seront délivrées.
Les soumissions sous pli cacheté porteront la suscription : « Soumission pour le bâtiment de la gendarmerie et des prisons » et devront parvenir au bureau de l'architecte cantonal jusqu'au mercredi 10 février, à 6 heures du soir.
Neuchâtel, le 28 janvier 1897.
L'architecte cantonal,
A^e RIBAUD.

1453-2

Maisons à vendre

A vendre, dans la 2^{me} section du village de la Chaux-de-Fonds, plusieurs **maisons modernes, grandes et petites**, bien situées, avec terrain d'aisances et jouissant d'un bon rapport. Bonne occasion pour placement de capitaux ou pour entrepreneurs, industriels et particuliers désirant acquérir des immeubles à des conditions de paiement exceptionnellement favorables, le vendeur n'exigeant qu'un versement comptant très minime.
Pour tous renseignements, s'adresser au bureau de MM. HENRI VUILLE et CHARLES-OSCAR DUBOIS, gérants, rue Saint-Pierre 10, la Chaux-de-Fonds. 275-3

Maisons à vendre

Le notaire AUGUSTE JAQUET, à La Chaux-de-Fonds, est chargé de vendre, à des **prix très avantageux**, plusieurs maisons de construction récente, situées dans un des beaux quartiers du village (rue de la Demoiselle). Grandes facilités de paiement. 1024-1

SPÉCIALITÉ
d'Articles mortuaires
AU 9600-190
Grand Bazar du Panier Fleuri
Couronnes en perles.
Couronnes en fer.
Couronnes pour fossoyeurs.
Couronnes p^r ensevelissements.
Bouquets artificiels. Ombrelles en satin et en broché or.
GANTS. BRASSARDS. MOUSSELINÉ.
Bijouterie deuil.
Prix avantageux.

L'Usine des Fondues Neuchâteloises
est transférée à YVERDON
Café BOURDON
5, — RUE DU FOUR — 5.
Au rendez-vous des amis de la gaieté !

MANUFACTURE DE ROUES EN BLANC
Fabrique de Bois cintrés pour Carrosserie
BRANCARDS — JANTES DE ROUES — CINTRES DE TRAINÉAUX
Première qualité. Livraison prompte et à bon marché.

J.-C. GEISSBERGER
Zurich
Fabrique succursale à SCHLIEREN
Spécialité : Manufacture de Voitures de luxe.
Genève 1896, Médaille d'or. 16418-0
On accepte toutes les réparations. — Demandez le prix-courant.

Pour cause de fin de saison
MISE EN VENTE
de tous les
ARTICLES D'HIVER
à prix réduits
c'est-à-dire : Fourrures, Manchons, Boas, Capots, Pélerines, Bacheliques, Châles russes, Echarpes, Jupons de laine, Gilets de chasse, Babouches, Ganterie d'hiver, Tapis de chambre et Coupons. — C'EST au 808-0

SUCCURSALE
Place Neuve et rue Neuve 2
Grand Bazar Parisien
Rue Léopold-Robert — 46 —

QUI prêterait 1000 francs remboursables au gré du prêteur par 1200 francs en 2 ans et contre garantie. — Adresser offres sous V. A. 1300, au Bureau de l'IMPARTIAL. 1300

Coutellerie de table
Couteaux de poche
CISEAUX
SERVICES A DÉCOUPER
AU 6787-82
Magasin de Fers
Guillaume NUSSLÉ
3, Rue Léopold-Robert, 3
Articles de ménage
PRESSES A COPIER
PORTE - PARAPLUIES
Balances et Poids

Maison à vendre

A vendre dans le quartier de l'Ouest, à proximité de la Gare, un immeuble de bon rapport et en parfait état d'entretien. Situé à l'angle d'une rue fréquentée, il conviendrait surtout à un négociant ou fabricant d'horlogerie. Capital à verser de 10 à 15,000 francs.
S'adresser à M. Alfred Guyot, gérant d'immeubles, rue du Parc 75. 1256-3

Avis aux doreurs

A vendre, pour cause de départ, une machine électrique (dynamo) fonctionnant avec moteur à eau, plus 3 accumulateurs « Marly ». Vu la grande économie de temps, l'outillage conviendrait à un doreur. — Pour les appareils, s'adresser à M. Georges Courvoisier, rue du Marché 1. 18965-2

A vendre

le **BREVET SUISSE** pour un Appareil nouveau très important, dont la fabrication tombe dans les branches de **mécanique fine et horlogerie**. Occasion avantageuse pour une Société par actions (Syndicat). 1404
Pour renseignements, s'adresser à M. Rud. MULLER, Agences, Aarbourg (Argovie). 5776-2

A vendre ou à louer

de suite une **FERME** avec 50 arpents de prés et de terres labourables de bon rapport et un grand pâturage. Maison d'habitation et lessiverie. Entrée le 1er avril 1897. 997
S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

Ebauches

On cherche un **chef d'ébauches** pour une fabrique d'horlogerie. — S'adresser avec références et prétentions sous K. C. G. 1388, au bureau de l'IMPARTIAL. 1388

On demande à emprunter

1° pour le 30 Novembre 1897, 25,000 fr., garantis par une hypothèque en premier rang sur un immeuble placé au centre de la localité ;
2° pour fin mars, 5000 fr. contre bonnes garanties hypothécaires.
Adresser offres à l'Etude

A. Monnier, avocat
Rue Neuve 6 (entrée par la Place du Marché). 1561-4

Belle occasion

A vendre un **habit de cérémonie** neuf, plus un **complet jaquette** dernière nouveauté, très peu usagé, ainsi que quelques effets d'habillements bien conservés, conviendraient pour homme grandeur moyenne. 1361
S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

BOUCHERIE-CHARCUTERIE
Edmond Robert
Rue D. JeanRichard 20.

Toujours bien assortie en **Viande de bœuf 1^{re} qualité, Veau, Mouton, Porc frais, salé et fumé, Saucisses** à la viande et au foie, **Jambon roulé, Saucissons de Lyon, Saucisses de Francfort, Choucroute**. Les mardis et samedis de chaque semaine, **BOUDIN**, mode lyonnaise. 14774-32
Se recommande, Edmond Robert.

JOLI CADEAU

A vendre d'occasion une **PETITE MACHINE à VAPEUR** complètement neuve. Prix exceptionnel. Photographes de la machine à disposition. — S'ad. au bureau de l'IMPARTIAL. 18486-2

Clichés et Cachets
A. WALLER RUE LÉOP-ROB 30
14226-214

A LOUER

pour St-Georges prochains, à la rue du Parc 33, au 2^{me} étage, un beau petit logement de 2 chambres, cuisine et dépendances.
S'adresser pour les conditions au bureau de la brasserie Muller frères 1866-1

Prière de lire!

Contre 3 fr. j'envoie 100 pièces de cigares allemands de 10 (300 francs). Garantie : reprise de la marchandise. 77-12
S. Büchs, St-Gall.

OFFRE D'EMPLOI

Dans une Etude de notaire, à la Chaux-de-Fonds, on demande un **jeune homme** déjà au courant des affaires et un **jeune garçon** comme apprenti ; chacun recevrait de suite un gage. 106 c
Adresser les offres en indiquant les références, sous chiffres W. 106 C., à l'agence Haasenstein et Vogler. 722-1

Dépôt de Pierres et Diamants

Perçages grenat et rubis en tous genres. Lapidages grenat pour grandes moyennes, depuis 2 fr. le cent.
Grenat et saphir pour garnisseurs d'ancres. **Diamant noir et blanc**, premier choix, au prix du jour. **Diamants sertis** ou non pour percer les cadrams. 891-6
Marchandises de première qualité et de confiance.
Charles PERROCHET, rue du Parc 48 (maison Martin, ferblantier.)

Les fabricants d'horlogerie

GENRE FRANÇAIS or, argent, acier et nickel, principalement en petites pièces or, si possible contrôlées, peuvent faire offres avec prix sous chiffres Q 663 X, à l'agence de publicité HAASENSTEIN & VOGLER, Chaux-de-Fonds. PAYEMENT COMPTANT. 1473-1

Mouvements à vendre

A vendre, faute d'emploi, les mouvements suivants, plantés, tous de bonne qualité :
108 rem. 14 lig. cyl., Pontenet
12 » 15 lig. cyl. sav., Robert ;
24 » 15 lig. ancre lep., Pontenet ;
12 » 15 lig. ancre sav., Robert ;
24 » 16 lig. ancre sav. Robert.
6 » 18 lig. ancre, l. vis., sav. ;
156 à clef, imitation fusée, 15 lig., 1/4 platine, g. anglais, ancre de côté.
Adresser les offres sous chiffres A. C., 1360, au bureau de l'IMPARTIAL. 1360-1

Pivoteurs d'échappements
SERTISSEURS
de moyennes et échappements
sont demandés de suite et auraient un travail suivi et lucratif.
S'adresser à MM. les Fils de R. Picard, Fabrique des Cent Pas 12, Locle. 1451-2

Mécanicien

Un jeune garçon de 16 ans cherche à se placer au printemps chez un **mécanicien** pour apprendre la partie. — S'adresser, sous chiffres F. J. 1354, au bureau de l'IMPARTIAL. 1354-1

Polisseuses, Aviveuses
Bonnes finisseuses

de boîtes argent, sont demandées de suite ; plus deux **apprentis finisseuses**, rétribués de suite. — S'adresser à MM. les Fils de R. Picard, Fabrique des Cent-Pas 12, Locle. 1450-2

Mécanicien

On demande un excellent **mécanicien**, actif, d'esprit d'initiative, possédant à fond les connaissances nécessaires pour la fabrication des rouleaux pour lunettes de boîtes et les étampes pour les boîtes.
Gage élevé et position assurée suivant les aptitudes.
S'adresser par écrit sous chiffres L. 736 J, à MM. Haasenstein & Vogler, La Chaux-de-Fonds. 1407-2

Dépôt

SPIRAUX
Le dépôt de spiraux de W. HUMMEL FILS, rue du Parc 75, au 1^{er} étage, est toujours bien assorti en spiraux mous et trempés.
Se recommande, Le dépositaire, 18027-1
A. COSTELY.

ANGLAIS

Leçons d'anglais, d'allemand et de français, grammaire, conversation et littérature. — S'adresser à Mlle Laval, Boulevard de la Fontaine 27, au 2^{me} étage. 1227

BOUCHERIE-CHARCUTERIE
Denni
RUE DE LA BALANCE

Bœuf, Veau, Porc, Mouton.
Porc frais, 80 c. le demi-kilo.
Porc salé et fumé, 80 c. et 1 fr. le demi-kilo. 1202
Lard pour fondre, 60 c. le demi kilo.
Saindoux fondu, 75 c. »
Saucisses à rôtir, 80 c. »
Schubling de St-Gall, 60 c. la paire.
Cervelas et Gendarmes, 15 et 20 c. la pièce.
Jambon de Westphalie.
Salami.
Saucisses de Francfort et de Vicane.
Choucroute et Souris.
TÉLÉPHONE. Se recommande.

Foin

A vendre du foin et regain, première qualité. — S'adresser à M. Barbezat, Crosettes 15. 1188

Demande d'emprunt

On demande à emprunter pour une époque à convenir et au taux de 8 1/2 o/o, une somme de **45,000 francs**, sur un immeuble de construction moderne très bien situé et assuré 95,000 fr.
S'adresser en l'Etude **GEORGES LEUBA**, avocat, et Ch.-E. GALLANDRE, notaire, rue du Parc 50. 1183 c 877-1

Les frictions froides

et lavages de tête, tant recommandés par Mgr l'abbé Kneipp et dont la nécessité est reconnue aujourd'hui par tout le monde, sont bien plus efficaces si l'on y ajoute un peu d'**ESSENCE GENEVOISE** de la Pharmacie G. Faul, rue des Paquis 12, à Genève. Les personnes nerveuses surtout se ressentiront immédiatement de l'effet bienfaisant de cette adjonction. Prix : 2 fr. le flacon.
Demandez le prospectus gratuit à M. le docteur A. Bourquin, pharmacien, à la Chaux-de-Fonds. D-9

MALADIES DES YEUX

Consultations du Dr **VERREY**, rue Léopold Robert 47, à la CHAUX-DE-FONDS tous les **MERCREDI** de 3 à 4 heures après midi. 8690-35
CLINIQUE pour traitements et opérations, Route d'Ouchy, LAUSANNE.

Miel

à 1 fr. 60 le kilo
chez M. JACOT, notaire, à COLOMBIER. Ce miel, très apprécié, provient de ses ruchers de la Prise-Imer et du Petit-Cottendant, et il est livré en bidons de 1, 3, 5, 10 et 25 kilos ou en bocaux. 1223-10

Beau Logement

Deux chambres, au soleil, rue du Nord, à louer de suite ou pour plus tard. 1446-2
S'adresser Etude **HOFER**, rue de l'Hôtel-de-Ville 9.

A vendre

pour cause de départ, en bloc ou séparément, tout l'**outillage d'un petit mécanicien-amateur**, consistant en un tour avec chariot, sa transmission et accessoires, plus une quantité d'autres outils dont on supprime le détail. 18183-2
S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

PHARMACIE BARBEZAT

Rue de la Demoiselle 89.
SAVONS SPÉCIAUX de A. Brun, licencié en sciences. **Savon au soufre et goudron**, le plus actif pour combattre les affections de la peau, dartres, eczéma, prurigo, démangeaisons et rougeurs, à 80 c. le pain. **Savon au sublimé**, le meilleur désinfectant, 1 fr. 25 le pain. 11818-1

A louer

pour le 23 Avril 1897 :
Parc 84. 1^{er} étage de 3 pièces et alcôve. 470 fr.
Parc 86. 2^{me} étage de 3 pièces et alcôve. 510 fr.
Parc 77. Rez-de-chaussée de 3 pièces et alcôve. 540 fr.
Parc 81. 2^{me} étage de 3 pièces et alcôve. 560 fr.
Progrès 101. 2^{me} étage de 3 pièces. 460 fr.
Progrès 101. Rez-de-chaussée de 2 pièces. 380 fr.
Progrès 103. 3^{me} étage de 3 pièces. 440 fr.
Serre 103. 2^{me} étage de 3 pièces. 520 fr.
Serre 103. 3^{me} étage de 3 pièces. 480 fr. 401
Parc 67. 2^{me} étage de 3 pièces. 540 fr. 402
Demoiselle 91. Sous-sol de 2 pièces. 375 fr.
Demoiselle 93. Sous-sol de 2 pièces. 375 fr.
Nord 157. Rez-de-chaussée de 3 pièces et alcôve. 480 fr. 403
Parc 78 bis. 2^{me} étage de 3 pièces, corridor et alcôve. 600 fr. 404
S'adresser à M. Alfred Guyot, gérant, rue du Parc 75.

Articles Deuil

BOUQUETS artificiels.
COURONNES en perles.
COURONNES en fer.
COURONNES p^r fossoyeurs.
OREILLERS en satin.
GANTS et **BRASSARDS**.
Nouveautés en
Chapeaux et Capotes de deuil.
COIFFURES crêpe.
VOILES et **VOILETTES**.
FOURNITURES p^r deuil.
Au Bazar Neuchâtelois
Ecompte 3%. 1487 308

une fulgurante vitesse, la mélodie insaisissable allait montant toujours, avec une ardeur enragée.

Les cobras ne résistaient plus, elles étaient vaincues.

Lentement elles se déroulaient, leur tête marquant toujours la cadence, oscillant à petits coups vifs, et le bruissement de leurs écailles se faisait entendre, car, rapprochées, se serrant les unes contre les autres, elles formaient maintenant un horrible écheveau.

Le fifre déchainait plus que jamais sa strette.

On eût dit que des étincelles faisaient des trilles; c'était un véritable feu d'artifice.

Les couleuvres obéissaient, elles glissaient avec un mouvement imperceptible vers un point fixe.

La grosse cobra en tête menait la bande. Les autres suivaient avec un grouillement enchevêtré qui faisait sonner le sinistre cliquetis.

Avec ensemble, cédant au charmeur, elles se dirigeaient vers la grosse poche de cuir qui était demeurée là aux pieds de la fenêtre.

La cobra noire introduisait sa tête plate dans l'orifice de cuir et se blottit à la place qu'elle occupait auparavant.

Les autres serpents, s'entortillant de plus en plus, l'accompagnaient peu à peu, avec les engourdissements qui allaient croissant.

Ce long et interminable martyre avait duré plus d'une heure!

Une éternité d'agonie!...

Sauvés! sauvés! Ils étaient sauvés!

Ils tombèrent dans les bras l'un de l'autre.

— C'est mon père! fit à voix basse Maya-Niama. C'est lui qui veillait sur nous, qui nous a arrachés à cette horrible mort.

Raoul s'était élancé.

Il avait saisi la poche en cuir, et, ouvrant la fenêtre, la précipitait dans le jardin.

Pas un bruit ne se faisait entendre.

Un silence de mort semblait s'être appesanti sur les Charmes

Dans le lointain un sifflement léger se perdait.

C'était le fifre du charmeur qui s'enfonçait en s'affaiblissant dans les profondeurs du parc.

Ouvrir la porte, se jeter à corps perdu dans l'escalier, appelant au secours, tel fut le mouvement de Raoul.

Et toujours le même silence!

Pas un cri ne répondait à ses cris, pas de voix humaine.

Rien! dans cette maison si animée quelques heures auparavant.

Il alla heurter, toujours courant, à la porte d'Henri d'Alreimpe.

— Henri! Henri! fit-il à pleine voix.

— Hein? quoi? qu'y a-t-il? répondit le jeune homme, s'éveillant en sursaut.

— Venez vite, au nom du Ciel! Votre porte est fermée?

— Jamais de la vie!... elle est toujours ouverte.

— Faites vite.

— Je m'habille.

Quelques secondes plus tard, et Henri, habillé en un tour de main, arrivait à la porte de sa chambre.

— Elle est fermée! fit-il avec une exclamation de stupeur. On a brisé le ressort. La serrure est bouchée.

Vainement, en se jetant l'épaule la première, il essaya d'enfoncer la porte. Elle résista à leurs efforts combinés.

— Attachez vos draps au balcon et sautez par la fenêtre, lui dit Raoul.

Ce qui fut exécuté en un clin d'œil.

Henri était dans le jardin.

Mais là, nouveau temps d'arrêt. Les portes de la villa étaient fermées à double tour, des portes solides, barrées de tôle.

Les clefs avaient disparu.

Un cri de stupeur parvint aux oreilles de M. de Bli-gnac. Il était poussé par Henri d'Alreimpe. Le jeune créole venait de se heurter contre les cadavres des chiens.

— Les dogues ont été empoisonnés, fit-il.

Raoul, par une fenêtre, sautait à son tour dans le jardin.

A tour de bras, il sonnait la cloche de la villa.

Les domestiques s'éveillaient dans les communs et dans les combles

Nouvelle stupeur: ils étaient enfermés.

Il en était de même de Mme d'Alreimpe et de Nathalie, qui, dans leurs chambres, poussaient des cris d'effroi.

Raoul, en peu de mots, expliquait à son ami à quel danger de mort Niama et lui venaient d'échapper.

Une tête se montra par une lucarne.

C'était celle de Brien.

— Mon capitaine, qu'y a-t-il?

— Ah! fit Raoul, il n'est pas mort! On ne l'a pas tué! J'avais peur que les bandits ne l'eussent achevé pendant son sommeil.

— Descends! commanda-t-il.

Dans l'écurie on trouva une pince. Henri et Raoul, unissant leurs efforts d'un côté, tandis que Brien leur venait en aide de l'autre, parvinrent à faire sauter la porte hors de ses gonds.

— Mon capitaine, fit Yves-Marie, et madame?...

— Je retourne auprès d'elle, répliqua Raoul en s'élançant dans l'escalier.

Il arriva à l'appartement.

Alors de sa poitrine s'échappa un hurlement de douleur et de rage.

Maya-Niama avait disparu.

DEUXIÈME PARTIE

LA VIERGE AUX LOTUS

I

— Eh bien! Charley, comment avez-vous passé la nuit?

— Pas trop bien, major, je l'avoue, pas trop bien. Je n'ai pas fermé l'œil.

— Vous vous y ferez, mon cher garçon, vous vous y ferez, répliqua le major en accompagnant ces paroles d'un gros rire.

— Il le faudra bien, fit à son tour, avec un soupir, celui que le major venait de nommer Charley.

Et le jeune homme, s'armant de philosophie, essaya de faire contre fortune bon cœur.

Présentons d'abord, avant d'expliquer la nécessité de la philosophie de Charley, ces deux personnages au lecteur.

Le premier, le major Valérian Thurner, est major de cavalerie dans l'armée des Indes.

(A suivre)

LA LECTURE DES FAMILLES

FEUILLETON

— DE —

L'IMPARTIAL

JOURNAL QUOTIDIEN ET FEUILLE D'ANNONCES, PARAISSANT A LA CHAUX-DE-FONDS

Prix d'abonnement : Un an, fr. 10 ; six mois, fr. 5⁰⁰ ; trois mois, fr. 3.

La Princesse Maya-Niama

PAR

GEORGES PRADEL

La même pensée, à cet instant, venait à l'esprit de M. de Blignac.

Il en était aux regrets de n'avoir point dit à ses deux amis de demeurer auprès de lui jusqu'au lendemain matin, à l'heure de son départ pour l'Italie.

Tout le monde dormait aux Charmes.

Les bruits de la maison s'apaisaient les uns après les autres.

Les voitures venaient de rentrer de la gare, et les domestiques, les chevaux pansés, se retiraient dans leurs chambres, éprouvant le besoin de se livrer au repos après une longue journée de fatigue.

Raoul avait fait part de ses appréhensions à Henri.

Le jeune homme, sans absolument les partager, promit à M. de Blignac de faire une ronde consciencieuse, une fois les grilles fermées et les molosses lâchés.

Les douze coups de minuit tintaient au clocher de Louvenciennes, et par dessus la cime des arbres du parc parvinrent à l'oreille de Raoul.

Son cœur battait violemment.

L'espérance, le bonheur chassaient à tire d'ailes l'angoisse et la crainte.

A cette heure, Maya-Niama, la *Perte Jaune*, sa bien-aimée, l'attendait dans la chambre nuptiale.

C'était une grande pièce, située tout au bout de l'aile droite de la villa, que Mme d'Alreimpe, avec un soin tout maternel, avait arrangée et installée pour sa chère fille.

Dans cette chambre, tout le confort anglais et français coudoyait le luxe et l'originalité hindous.

Un divan très bas occupait le côté droit de la pièce. Des poufs, des tabourets, des coussins semés çà et là, sans ordre. Au fond de la chambre, le lit droit, à baldaquin, qui s'avancait en large carré.

De hautes fenêtres ouvrant de plain-pied sur un balcon donnant sur le parc, permettaient de prendre le frais sans être aperçu des autres côtés de la villa.

C'était, en un mot, un nid charmant, à l'abri, isolé, que Mme d'Alreimpe entendait réserver dans l'avenir pour ses deux enfants, car elle n'était point éloignée de

l'idée de demeurer plusieurs années en France et d'acquiescer la villa des Charmes.

En proie à un trouble profond, Raoul entra.

Une lueur pâle, une lampe à verre dépoli tenait la chambre dans une obscurité ombreuse.

Il aperçut Niama assise sur le divan.

La jeune femme n'avait pas changé de toilette. Elle demeurait la tête dans les mains ; elle était plongée dans une rêverie lourde, toute pleine d'anxiété et de craintes.

Et cependant, il allait venir, le bien-aimé ! Il arrivait ! Il était là, et doucement, bien doucement, il lui disait d'une voix tendre :

— Niama, ma chérie !... Comment, en pareil instant, puis-je vous trouver toute triste ?

Leurs yeux se rencontrèrent, leurs bras s'ouvrirent, et ils échangèrent une douce caresse.

Raoul était assis sur le divan, et Maya-Niama, se blottissant dans ses bras, lui prit la main en lui disant :

— O Raoul ! mon Raoul !... je suis heureuse !.. bien heureuse, et cependant, j'ai peur ! Oui, j'ai une crainte folle que l'on ne touche à notre trésor, à notre bonheur ! Les pressentiments affreux qui m'ont assiégée dans ces derniers mois ne veulent pas s'enfuir, ils persistent, ils m'obsèdent. Oh ! être à vous, à vous, mon bien-aimé ! porter votre nom ! être à jamais votre compagne ! demain, toujours ! jusqu'à la fin de tout ! Et être frappée en pleine joie ! oh ! ce serait horrible !

— Frappée ! là ! là... dit-il en la serrant contre son cœur. Ce serait donc possible ! Qui oserait ?... Je ne suis donc rien, moi ?... L'amour pur, chaste, ne finira-t-il donc pas par triompher de la haine, du fanatisme et de la lâcheté ?

Et pour la rassurer, il se leva, prit dans sa poche un revolver dont il s'était pourvu et le posa sur la tablette de la cheminée.

C'était un excellent colt, de fort calibre, du modèle appelé *bull dog*. Il était d'un maniement simple, d'une précision extrême ; dans les mains d'un tireur expérimenté comme M. de Blignac, c'était une arme terrible.

A côté du colt, il aligna un paquet de vingt-cinq cartouches, ce qui, ajouté aux six coups dont l'arme était chargée, représentait un matériel respectable.

— Avec cela, dit-il en riant, nous pouvons soutenir un siège en règle ! Sans compter qu'au premier coup de feu, toute la garnison des Charmes, Henri en tête, arriverait à notre secours.

Fermant alors la porte à double tour :

— Là ! dit-il en se retournant, avez-vous peur, ma chérie ?

— Peur ! répliqua-t-elle en secouant sa jolie tête, est-ce

peur qu'il faut dire ? Non, ce n'est certainement pas ce sentiment qui me terrorise. Oh ! je te défendrais contre eux, va ! sans frayer, sans faiblesse. Mais ils ne se montrent pas, les lâches ! les traîtres ! race de chiens ! Ils n'osent porter leurs coups que la nuit, dans l'ombre !

M. de Blignac tressaillit.

Un bruit imperceptible venait de frapper son oreille.

C'était un grincement léger sur la vitre : Zuit... zuit... zuit. .

Niama se dressa en sursaut.

— Ce sont eux !... ce sont eux !... fit-elle d'une voix grelottante. Oh ! mon bien-aimé ! défends-moi, tue-les !

Raoul étendit la main et, prenant doucement son revolver, l'arma.

Le même bruit se répéta une fois encore... zuit... et tout retomba dans le silence.

M. de Blignac s'était levé.

Il avançait vers la fenêtre. Il allait brûler celui qui se trouvait sur le balcon, lorsque la vitre, attirée en dehors d'un coup sec avec de la poix, céda sans bruit.

Et un sac de cuir, lancé à travers la chambre, vint rouler à ses pieds.

Un cri sourd. Maya-Niama s'était jeté à son cou.

— Nous sommes perdus ! dit-elle. Oh ! les misérables ! Oh ! les maudits ! Cher aimé, pas un mot, pas un geste !

Sans comprendre, d'instinct, Raoul s'était élancé vers la cheminée pour prendre la clef de l'appartement et pour fuir emportant Niama dans ses bras, car il comprenait que Niama savait que tous deux étaient menacés d'un épouvantable péril.

— Trop tard ! murmura-t-elle, il est trop tard ! Nous ne pouvons plus fuir !... Oh ! malheureuse !

Malgré tout son courage, malgré son inébranlable sang-froid, M. de Blignac s'arrêta pétrifié.

Le sac de cuir qui avait été jeté au milieu de la chambre s'agitait !

Et par l'ouverture, une tête plate, hideuse, se dressait lentement, faisant entendre un sifflement lugubre.

— Ce sont des cobras ! murmura Niama à l'oreille de Raoul. Pas un mot, pas un mouvement ; elles deviendraient furieuses et se jetteraient sur toi.

De la sacoche maintenant sortait tout un froissement d'écailles.

La première cobra rampait, émergeait complètement hors du sac.

Raoul l'ajustait déjà, lorsque la jeune femme lui dit tout bas :

— Mais tu la rendras furieuse, les autres aussi ! Ne bouge pas, te dis-je. Pour l'amour de Dieu, pour l'amour de moi, ne bouge pas !

Les autres couleuvres, qui étaient restées un instant immobiles, la tête dans le col du sac, frétilaient et s'agitaient, faisant entendre de petits cris étonnés, pareils à des gloussements de poule.

Elles se répandaient par la chambre, bondissant, glissant, rampant, s'accrochant aux meubles, tantôt lentement, tantôt lancées avec la rapidité et la violence d'un ressort.

Les gloussements continuaient.

Parfois il y avait un silence, un silence funèbre, puis l'une des couleuvres recommençait son petit cri, et les autres répondaient à l'envi.

Elles allaient et venaient par la chambre, cherchant une issue.

Mais tout était hermétiquement fermé. Alors elles rampèrent sur le lit, sur les panneaux, sur la cheminée.

Elles s'approchaient du divan.

Et rien !... impossible de se défendre.

Raoul, malgré la recommandation suppliante de Niama, arma son revolver.

A l'instant, les couleuvres relevèrent la tête.

Elles se dressèrent menaçantes.

Désespéré, M. de Blignac était retombé dans une immobilité cadavérique.

La voix mourante de Niama murmurait à son oreille, pareille à un souffle qui s'éteint :

— Par pitié, mon bien-aimé ! . .

Oh ! quelles rages insensées roulaient leurs lames dans le cœur de Raoul !

Tenir là, dans ses bras, sa compagne d'élection, sa choisie entre toutes, celle pour qui, cent fois, mille fois, à toute heure, il eût donné sa vie et se dire : « Je ne puis rien. Si je bouge, ces monstres vont se précipiter sur elle !... Je les tuerai, sans doute ; mais elle sera mordue, déchirée, et je la verrai se tordre dans mes bras, subir d'horribles douleurs et mourir après une atroce agonie. »

Oh ! oui, pour subir ce supplice, il fallait une énergie sublime.

Et Maya-Niama n'était pas la dernière à en donner la preuve.

Effondrée sur elle-même, l'œil fixe, armée contre la mort d'une résignation martyre, elle attendait, priant pour celui qu'elle aimait !

Elle disait :

— Mon Dieu ! épargne-moi, car le plus cruel, le plus odieux des supplices, sera de me voir agoniser dans ses bras. Oh ! épargnez-lui ce calvaire.

Les couleuvres s'étaient glissées sous le lit.

Elles s'étaient enroulées le long des courtines, grim pant jusqu'au baldaquin.

De là, elles se laissaient retomber, en se jouant, et Raoul pouvait juger de cette élasticité redoutable, de cette souplesse terrifiante au moyen desquelles elles s'élançaient, se balançaient et se rattrapaient en plein vol avec une véritable légèreté d'oiseau.

Maintenant elles rampaient vers le divan, elles y touchaient.

La première arriva et passa en glissant sur sa main.

Elle s'arrêta, dressant la tête, dardant ses petits yeux féroces dans les siens.

Il avait baissé les paupières, craignant qu'un battement, un mouvement des cils ne trahit son existence.

Un mouvement, une trépidation, une pulsation plus violente, ils étaient perdus tous les deux !

Le reptile regardait donc les deux corps immobiles avec surprise et un commencement d'inquiétude.

— Mordrai-je ? ne mordrai-je pas ? semblait-elle se dire.

Et Raoul voyait sa langue fourchue qui pointait avec des vibrations, pareille à un dard.

Ce n'était pas elle qui était à craindre, mais bien les crochets, les canines mobiles que le serpent redresse aussitôt qu'il est en colère et qui communiquent avec la pochette renfermant le plus subtil des poisons.

Au gloussement de la première des cobras les autres arrivaient à l'envi.

Elles entouraient maintenant Raoul et Niama, passant, repassant sur leurs mains, sur leur cou, frétilant sur le divan.

Paraissant satisfaites de l'immobilité des deux corps, elles ne s'en inquiétaient plus.

Mais quel supplice ! quel crucifiement !... Et quel chemin de croix avant de gravir les derniers degrés de cet échafaud, au sommet duquel, fatalement, ils allaient trouver fatalement la plus épouvantable des morts !

Ces rubans froids et vivants qui montaient et descendaient sur le cou et les épaules nues de Maya-Niama devaient lui causer un inexprimable frisson d'horreur.

Et cependant elle le réprimait.

« La subtilité des reptiles, celle des cobras et des » nayas surtout, a écrit sur eux Gozlan qui les a étudiés » de près, est infinie. Le plus léger son répandu dans l'air » les fait souvent se ramasser en boule, et la moindre » lueur les fait brusquement se défendre et se raidir en » flèche. Toute diversion les éveille, les rend furieux. Ils » deviennent alors une batterie électrique qui frappe et » qui tue. »

On ne saurait se faire une idée de la rapidité vertigineuse avec laquelle le venin circule dans les veines et atteint le cœur.

J'ai vu, sur les rives de l'Oyapock, un buffle mordu à diverses reprises par un trigonocéphale et qui est mort en trois minutes au milieu d'horribles convulsions

Oui, Maya-Niama avait le superbe et sublime courage de demeurer inerte pour elle-même, pour celui qu'elle aimait, car elle le savait, surtout elle, à la plus légère alerte, les couleuvres bondiraient sur lui et sur elle et les mordraient.

Cependant les reptiles quittaient le divan.

Ils gagnaient le milieu de la chambre.

On eût dit qu'ils tenaient un conciliabule.

Une inquiétude nouvelle semblait s'emparer d'eux.

Les uns se levaient en rond, comme s'ils eussent cherché à s'endormir. Les autres s'allongeaient, faisant osciller leur tête plate.

Et toujours le même gloussement se répercutait comme le bruit d'une crécelle.

— Les cobras ont faim ! murmura Niama entre ses lèvres. On les a laissées jeûner.

Le péril n'était point passé.

Au contraire, il allait grandissant.

Règle générale, le serpent n'attaque jamais l'homme.

On a pu chasser pendant des années dans les fourrés et les taillis de l'Amérique, de l'Afrique et des jungles, sans être mordu par un serpent.

Un seul reptile se jette sur l'homme, c'est le python, le gros serpent chasseur, le boa, en un mot. Celui-ci, dans ses accès de voracité, attaque un bœuf, une girafe. Je crois qu'il attaquerait un éléphant.

Donc, pour ce qui est de la majorité des reptiles, venimeux et autres, le serpent n'attaque pas. Il ne mord que lorsqu'il est surpris, dérangé au milieu de son sommeil, lorsque l'on met le pied dessus. Ou encore dans un appartement, lorsque vous bougez. Au moindre mouvement, ainsi qu'il a été dit plus haut, il se roule en boule et, se détendant, il s'élance à une grande distance.

Autre chose est le serpent affamé.

Sans doute il n'attaque pas l'homme immobile, sans doute il ne se jettera pas sur lui pour le déchirer ; mais, poussé par la faim, il s'en prendra à lui... et, pour se repaître, il mangera de sa chair !

Et Raoul et Niama comprenaient que les cobras affamées allaient se jeter sur eux et les attaquer.

Une grosse cobra semblait mener la bande. Raoul la voyait se dresser, son cou s'enflait, se gonflait, lui faisant des deux côtés comme deux sortes d'ailerons, de nageoires tranchantes.

Encore quelques secondes, et elle conduirait les autres couleuvres à l'assaut du divan. Elles avaient cherché dans tous les coins s'il ne se trouvait pas une autre nourriture à prendre.

Et elles allaient mordre et déchirer.

C'était le moment suprême !

Raoul venait d'avoir une idée. Il allait tenter un effort.

Il se précipiterait en avant au milieu même des couleuvres et leur fureur se tournerait contre lui seul.

Et il crierait à Maya-Niama :

— Ne bouge pas, ma bien-aimée ! Je meurs en t'adorant.

C'était de la folie, car elle eût volé à son secours.

Et ils seraient morts de la même horrible mort.

Oui, mais la folie n'étreignait-elle pas son cerveau ?

Il recommanda son âme à Dieu et se prépara au sacrifice.

Il rassembla ses forces, lorsqu'il s'arrêta au moment de prendre son élan.

Un susurrement léger se faisait entendre du côté de la fenêtre.

En face, touchant le balcon, le surplombant, d'énormes catalpas étendaient leurs branches membraneuses.

Ce bruissement partait du milieu des feuilles.

Ce ne fut d'abord qu'un susurrement léger, insaisissable, quelque chose comme le murmure éteint d'un oiseau qui s'éveille.

Les cobras l'avaient entendu.

Toutes, elles étaient une dizaine, s'étaient levées et leurs têtes dressées, inquiètes, semblaient chercher du regard l'auteur de ce bruit insolite.

Il devenait plus perceptible, c'était une sorte de roucoulement triste, monotone, un frémissement de petites notes aiguës, piquées, suivies d'un trille prolongé sur des notes mineures, sur des bémols inconnus. Ces dissonances influaient sur les reptiles et les énervaient singulièrement. Leur tête se balançait de droite à gauche, suivant la cadence et le rythme.

Raoul n'en pouvait plus douter. Dans l'un des catalpas quelqu'un se tenait à l'affût, et ce quelqu'un sifflait, au moyen d'un fifre, imitant le chant du bouboul, ce rossignol de l'Inde, dont la mélodie étrange rappelle à certains moments le bruit de la brise dans les roseaux.

Le son se précipitait plus accentué, plus aigre, plus rapide. C'était une ronde allant de *mi* en *mi*, avec des arpèges dont le *crescendo* montait de plus en plus.

Après avoir tenté vainement de résister, les cobras s'étaient mises en branle.

Parfois, au prix d'un violent effort, elles échappaient au fluide magnétique qui se développait pour elles de la mélodie mystérieuse.

Elles se tournaient alors menaçantes vers le divan où Raoul et Niama se tenaient étroitement enlacés dans une rigidité absolue.

Elles étaient partagées entre l'ardent désir d'assouvir leur faim en se jetant sur cette proie à leur portée et l'entraînement du sifflet qu'elles étaient obligées de subir.

On eût dit que le musicien avait conscience de ces résistances, de ce combat, car la mélodie augmentait de plus en plus d'intensité, les roulades se précipitaient avec

MM. les Fabricants d'Horlogerie

A l'atelier L. Léon Racine, rue de la Charrière 22a, au 2me étage, on entreprendrait encore des fonds argent soignés. Gravures et guillochés en tous genres. 1588-6

LIBRAIRIE A. COURVOISIER Place du Marché

PSAUTIERS de tous prix, depuis les reliures les plus ordinaires jusqu'aux plus riches.

PSAUTIERS toile et peau de mouton PSAUTIERS maroquin soignés. PSAUTIERS velours. PSAUTIERS peluche, etc.

GRAND CHOIX DE Livres religieux

HYMNES DU CROYANT CHANTS ÉVANGÉLIQUES. Vues de la Palestine.

CARTES de CATÉCHUMÈNES avec versets

BIBLES, NOUVEAUX TESTAMENTS de la « Société Biblique Britannique et Étrangère », en toutes reliures et de tous formats

Guillocheur. Un guillocheur, bien au courant de sa partie, demande place pour tout de suite. S'adresser à M. Ulysse Perret, rue de la Charrière 19. 1803-3

Achevages. Un bon acheveur-régleur, connaissant l'horlogerie à fond, entreprendrait des achevages à faire à domicile; il serait aussi disposé à entrer dans une bonne maison. Certificats de premier ordre à disposition. 1595-3 S'adresser au Bureau de l'IMPARTIAL.

Finisseuse. Une bonne finisseuse de boîtes et cuvettes en tous genres se recommande à MM. les fabricants pour des goupillages de cuvettes; au besoin, on se chargerait aussi des posages. 1589-3 S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

Une demoiselle de toute moralité, ayant un extérieur agréable et ayant servi dans des premiers établissements de la Suisse, cherche place de sommelière ou demoiselle de magasin. S'adresser au Bureau de Placement, rue Jaquet Droz 24. 1598-3

Une jeune fille allemande cherche place dans une famille française, de préférence auprès de jeunes enfants. Entrée à volonté. S'adresser rue de la Balance 15, au 2me étage. 1597-3

Une fille bien recommandée, connaissant tous les travaux d'un ménage soigné et la cuisine, cherche une place. S'adresser chez M. Jeanneret, rue de la Ronde 24. 1581-3

Commis. Un jeune homme de 20 ans, sérieux, exempt du service militaire, ayant fait son apprentissage et après une année comme volontaire dans la Suisse française, cherche place de suite comme commis dans un magasin ou bureau. Certificats à disposition. 1462-2 S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

Commissionnaire. Un jeune garçon demande une place de commissionnaire entre ses heures d'école. S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL. 1467-2

Assujetti. On demande pour un jeune homme, une place d'assujetti remonteur pour petites pièces. 1375-1 S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

Une fille d'âge mûr cherche une place dans une bonne famille; elle donnerait la préférence à une place où elle pourrait se perfectionner dans la cuisine. — Déposer les offres sous chiffres B. 1145, au bureau de l'IMPARTIAL. 1342-1

Acheveur-Visiteur. Pour le 1er Mars ou avant, on demande un bon acheveur visiteur connaissant l'échappement ancre et cylindre et la boîte légère or. S'adr. chez MM. Braun-schweig et Hirsch, rue du Parc 24. 1569-3

Acheveur. On demande un bon acheveur habile, pour grandes pièces argent, savonnettes et lépines. — S'adresser rue du Parc 60, au 1er étage. 1601-3

Aux pierristes! On donnerait à faire à domicile 500 jeux de moyennes dessus, ainsi que 1000 jeux grand, par mois. Travail très lucratif. S'adresser à P. C., sertisseur, fabrique Kuhn & Tièche, à Reconwiller. 1570-3

Doreuse. On demande de suite ou pour le 15 Février, une bonne ouvrière doreuse. — S'adr. chez M. Hirschy, rue du Progrès 19. 1560-3

Doreuse. On demande de suite une ouvrière doreuse ou une apprentie. — S'adresser chez M. Gottfr. Anderist, doreur, rue du Temple 7, Le Locle. 1585-3

Servante. On demande de suite une servante pour un ménage de 2 personnes. — S'adresser rue de la Ronde 21, chez M. Henri Dreyfus. 1575-3

Jeune fille. On demande une jeune fille pour aider au ménage et garder les enfants. — S'adr. rue des Granges 14, au 1er étage, à droite. 1602-3

Aiguilles. On demande une ouvrière connaissant parfaitement le finissage de l'aiguille composition. — S'adresser fabrique d'aiguilles, rue du Parc 1. 1458-2

Acheveur. On demande pour l'Antriche un bon acheveur sur boîtes argent et galonné, célibataire, de bonne conduite et pouvant fournir des preuves de capacités. Gages, 8 fr. par jour et voyage payé. — Adresser les offres sous initiales B. F. 1348, au bureau de l'IMPARTIAL. 1348-3

Boitier. Un bon Acheveur pour boîtes or est demandé. Entrée immédiate. Moralité et capacités sont exigées. — S'adresser à M. A. Chappatte-Dornier, à Fleurier. 1461-2

Acheveur. On demande, pour travailler au comptoir, un bon acheveur ayant l'habitude de tous les genres de boîtes. — S'adresser, sous initiales A. D. 1485, au bureau de l'Impartial. 1485-2

Sertisseurs. On demande de suite des sertisseurs travaillant à domicile pour moyennes rubis et grenats et pour chats. — S'adr. rue Léopold Robert 57, au 3me étage, à droite. 1481-2

Servante. On demande pour le 10 février une bonne fille connaissant les travaux du ménage. — S'adresser à la Boucherie rue du Parc 17. 1452-2

Jeune fille. On demande de suite une jeune fille de toute moralité pour aider dans un petit ménage. — S'adr. rue Jaquet-Droz 28, au 1er étage. 1459-2

Journalière. On demande de suite une personne pouvant aller dans un ménage quelques heures par jour. S'adr. au bureau de l'IMPARTIAL. 1457-2

Commissionnaire. On demande une bonne commissionnaire. Entrée immédiate. 1456-2 S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

Logement. A louer de suite un appartement de 2 chambres, cuisine, alcôve, corridor fermé et dépendances, ou, cas échéant, un appartement de 6 pièces, 2 alcôves. Bonnes références sont exigées. — S'adresser rue Jaquet Droz 39, au 1er étage. 1592-3

Logement. A louer pour St-Georges, deux beaux logements de deux pièces, cuisine et dépendances, bien exposés au soleil. — S'adr. rue du Pont 34, au 1er étage. 1558-3

Logement. Pour cause de départ, à louer de suite ou pour St-Georges, un logement de deux pièces, cuisine et dépendances. — S'adresser à M. E. Amez-Droz, rue du Pont 8, au 2me étage. 1567-3

LOCAL. A louer pour St-Georges 1897, un beau local très bien situé au centre des affaires, convenant surtout comme Café de Tempérance, bureau, magasin, etc. Prix très modérés. 1571-3 S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

Appartements. A louer pour St-Georges prochain, quelques beaux appartements de trois pièces avec cuisine et dépendances, à des prix extrêmement avantageux. — S'adresser rue Daniel Jean-Richard 9. 1606-3

Chambre. A louer de suite une chambre bien meublée, au soleil et à 2 fenêtres, à un ou deux Messieurs. — S'adresser chez Mme Matile, rue du Premier-Mars 15. 1586-3

Chambre. A louer de suite une chambre bien meublée, au soleil, à un ou deux Messieurs travaillant dehors. — S'adresser rue de l'Industrie 22, au rez-de-chaussée. 1584-3

Chambre. On offre la couche dans une chambre très confortable, à un ou deux Messieurs tranquilles. — S'adresser rue du Puits 23, au 3me étage, à gauche. 1576-3

Chambre. A louer de suite, à une ou deux personnes de moralité et travaillant dehors, une chambre meublée. — S'adresser rue de la Paix 81, au premier étage, à droite. 1568-3

Chambre. A louer de suite une belle chambre meublée, à un Monsieur travaillant dehors; plus une chambre non meublée. — S'adresser rue du Premier Mars 14c, au 2me étage. 1566-3

Chambre. A louer une chambre meublée, au soleil, à une personne tranquille. — S'adresser rue de la Paix 83, au 3me étage, à gauche. 1565-3

Chambre meublée, indépendante et au soleil, est à louer à un Monsieur de toute moralité et travaillant dehors. — S'adresser rue du Temple Allemand 73, au 3me étage. 1605-3

Chambre. A remettre de suite une belle chambre meublée, au soleil, à un Monsieur tranquille et travaillant dehors. — S'adr. rue de la Demoiselle 37, au 2me étage. 1604-3

Chambre. A louer une belle chambre meublée, au soleil levant, à un Monsieur solvable, de toute moralité et travaillant dehors. — S'adresser rue de la Demoiselle 88, au 3me étage, à droite. 1593-3

On offre la couche à une personne de toute moralité, parlant l'allemand et travaillant dehors. 1583-3 S'adresser au Bureau de l'IMPARTIAL.

A remettre de suite ou pour époque à convenir un beau LOGEMENT de 4 pièces, dont 3 pièces à 2 fenêtres bien exposées au soleil, tout parqueté, avec corridor. Prix, 600 fr. eau comprise. Pour St-Georges, dans la même maison, un beau PIGNON de 3 pièces. Prix, 33 fr. par mois eau comprise. Ces logements, sont situés rue Fritz Courvoisier 29 a. — S'adresser au 1er étage. 1355-4

Chambre. A louer une belle chambre meublée, au soleil levant, chauffée, à des personnes tranquilles et solvables. — S'adresser rue de la Demoiselle 131, au 2me étage, à gauche. 1249-3

A louer de suite ou pour époque à convenir, pour cas imprévu, le magasin vis à vis du bâtiment des Enchères publiques; il serait très bien aménagé pour grands bureaux ou ateliers. 1283-4 S'adresser au magasin de bijouterie C. Richard-Barbozat, rue Léopold Robert 25.

Logements. A louer, pour St-Georges, prochaine ou plus tard, deux petits logements ou un seul grand. — S'adresser à M. Paul Berner, rue du Doubs n° 29, au second étage. 1270-3

Appartement. A louer dans une maison un beau logement moderne de 4 chambres bien exposées au soleil, cuisine, corridor fermé, 2 alcôves et dépendances, belle cour, lessiverie. — S'adresser rue de la Chapelle 13bis, au 2me étage. 1214-2

Chambre. A louer une chambre meublée ou non, à des personnes de toute moralité. — S'adresser chez M. Henri Robert, rue de la Promenade 3, au 3me étage. 1470-2

Chambre. A louer de suite une belle chambre meublée. — S'adresser rue de l'Industrie 21, au 2me étage, à droite. 1469-2

Chambre. A remettre une chambre meublée, à un Monsieur de toute moralité et travaillant dehors. — S'adresser rue de Bel-Air 6a, au 1er étage, à droite. 1468-2

Chambre. A louer de suite une chambre bien meublée, exposée au soleil et indépendante. — S'adr. rue de l'Industrie 20. 1484-2

Chambre. A louer de suite une chambre meublée, exposée au soleil levant. — S'adr. rue des Terreaux 9, au 2me étage. 1483-2

Chambre. A louer de suite une grande chambre indépendante à 2 fenêtres, non meublée. — S'adresser rue du Pont 6, au 2me étage. A la même adresse, à vendre 1 établi, une lanterne et une roue pour faiseur de secrets. 1482-2

Appartement. A louer pour St-Georges, prochaine un appartement de 3 pièces, au soleil levant, jardin, rez-de-chaussée; prix, 480 fr. l'an, eau comprise. — S'adr. à M. Alphonse Benoit, rue de la Charrière 1. 1166-2

Pignon. A louer pour St-Georges chaîne, rue de la Charrière 18, un beau pignon. — S'adr. à M. Alphonse Benoit, rue de la Charrière 1. 1165-2

Appartements. A louer de suite un appartement de 3 pièces et dépendances. Pour St-Georges, un dit de 3 pièces. — S'adr. à M. F. L. Bandelier, rue de la Paix 5. 1161-2

Logements. A louer deux appartements, au soleil avec dépendances, jardin et grand dégagement, situés à cinq minutes de la Gare, dans la grande maison, à côté du nouveau Moulin. — S'adr. chez M. Pascal Maroni, rue Léopold Robert 84. 1384-1

Appartement. Pour cause de santé, à louer pour le 23 avril prochain, un bel appartement de 3 chambres, cuisine et dépendances, bien exposé au soleil et dans une maison très tranquille. Prix 550 fr. eau comprise. 1370-1 S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

Appartement. A louer de suite un appartement de 3 chambres, cuisine et dépendances, situé rue de l'Hôtel de-Ville 37. Prix mensuel, 25 fr., eau comprise. — S'adr. au notaire A. Barsot, rue Léopold-Robert 4. 1160-1

Chambre. A louer de suite une chambre meublée et tout à fait indépendante. — S'adresser rue du Progrès 93a, au rez-de-chaussée. 1353-1

A la même adresse, on demande des finissages de boîtes argent à faire à la maison. 1372-1

On offre la couche à deux hommes travaillant dehors, ainsi que la pension. — S'adresser rue du Puits 23, au 1er étage, à droite. 1378-1

Chambre. A louer de suite une grande chambre indépendante, à 2 fenêtres, non meublée. — S'adresser rue de l'Industrie 5, au 1er étage. 1376-1

Chambre. A louer de suite, à des personnes solvables, une belle chambre meublée. — S'adresser rue de l'Industrie 25, au rez-de-chaussée, à gauche. 1372-1

Appartement. A louer de suite ou pour époque à convenir un appartement de 3 pièces rue de la Charrière 4, au soleil levant; prix, 500 fr. l'an, eau comprise. — S'adr. à M. Alphonse Benoit, rue de la Charrière 1. 518-1

Chambre. A louer de suite une chambre meublée, à 2 fenêtres, à un ou deux Messieurs solvables. — S'adresser rue de l'Industrie 9, au 3me étage, à droite. 1371-1

Appartement. A louer pour St-Georges, prochaine, rue Léopold-Robert 7, au centre des affaires, un appartement de 3 pièces, au soleil levant; prix, 500 francs l'an. — S'adr. à M. Alphonse Benoit, rue de la Charrière 1. 517-1

Une dame demande à louer une jolie chambre meublée, avec la cuisine si possible, dans une honnête famille. 1580-3 S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

On demande à louer chambre non meublée, avec cuisine, si possible au centre du village. A défaut une belle chambre exposée au soleil. — S'adresser Place du Marché 12, au magasin. 1475-2

On demande à acheter un potager à gaz, avec four, plus un fourneau à pétrole. — S'adr. rue de la Serre 10, au 1er étage, à gauche. 1572-3

On demande à acheter d'occasion, un coffre de voyage. 1573-3 S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

A vendre un bon potager avec bouilliroire. — S'adr. à l'Épicerie, rue du Marché 1. 1559-3

A vendre un demi-potager, un petit fourneau à coke, ainsi que des tables de toutes grandeurs et chaises percées pour enfants. — S'adresser rue du Grenier 18, au sous sol. 1557-3

A vendre une belle et grande banque de magasin qui a coûté 80 fr. et serait cédée pour 30 fr. — S'adresser rue de la Serre 63, au premier étage. 1564-3

A vendre pour cause de prochain départ, un lit complet, un secrétaire, un canapé, une machine à coudre, une table à coulisses, une table de nuit; le tout usagé mais en bon état. — S'adresser rue du Collège 7, au 2me étage. 1600-1

A vendre à très bas prix, un tour aux débris, lapidaire usagé mais en bon état. Bonne occasion pour une jeune fille à laquelle on apprendrait la partie. — S'adresser rue du stand 17, au 1er étage, à gauche. 1594-3

A vendre plusieurs sommiers, matelas crin animal, crin végétal et crin d'Afrique, canapé Hirsch, canapé-lit dit Parisien, un canapé à coussins d'occasion (20 fr.), un lit d'enfant (15 fr.), sommiers d'occasion (12 et 15 fr.), remontés à neuf, colliers complets, faux colliers, brides, licols, couvertures de chevron, en laine et imperméables, guêtres en molleton, fouteus. — S'adresser chez M. Ch. Amstutz, sellier-tapisier, rue des Terreaux 2. 1587-3

A vendre un potager, un petit bateau et une petite chaise pour enfant, le tout très peu usagé; plus une volière. 1582-6 S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

A vendre faute de place ou en échangeant contre des montres, un tour aux vis et carrés avec roue en fer, établi et outils, un bon fourneau de fer à grille, une balance à peser l'or avec lanternes. — S'adresser rue de la Serre 79, au magasin. 274-5

A vendre faute de place, 1 lit complet à 2 places, bon crin (60 fr.), 1 beau buffet à 2 portes, presque neuf (30 fr.), une malle, 1 table piante ronde, bois dur (15 fr.), un petit buffet (9 fr.), 2 tables carrées avec grand tiroir, neuves (8 fr. pièce), 1 canapé Louis XV, 1 petit pupitre (6 fr.), 2 bons drapets (15 fr. pièce), 1 tour pour pousseuse de boîtes, avec tous ses outils (15 fr.), 1 bon régulateur à poids, neuf, 1 mètre de longueur (35 fr.), et des mouvements avec échappements faits, remontoir (3 fr. pièce). — S'adresser rue de la Serre 63, au 1er étage. 1447-2

A vendre à très bas prix, de jolis lits neufs et d'occasion, 2 lits usagés, propres, depuis 60 fr.; secrétaire noyer, 75 fr.; canapé, tables ronde, carrée et ovale, chaises, lits en fer à une et deux personnes, table à coulisses, une magnifique chambre à manger complète, lavabos, toilette et chemin de fer d'occasion, commode noyer, banque de magasin, potagers français et autres, fauteuil, 6 chaises rembourrées grenat, un fauteuil, le tout 70 fr. chaises d'enfant, 3 petites voitures d'enfants, magnifique grande glace pour magasin ou restaurant, tableaux à l'huile. — S'adr. à Mme Moch, rue Jaquet-Droz 13. 1050-1

Piano. A vendre, de favorables conditions, un piano usagé mais en bon état. — S'adresser Passage du Centre 3a. 1367-1

A vendre pour cause de cessation de commerce des banques pour comptoir, pupitres, lanternes, pendules neuchâteloises. — S'adresser au magasin, rue de la Paix 49. 1155-1

A vendre un joli secrétaire à fronton, armoire à glace, lavabo, tables à ouvrage, tables à coulisses, lits complets, chaises. — S'adresser chez M. F. Kramer, ébéniste, rue de la Serre 71. 1207-1

A vendre faute d'emploi un moteur à pétrole, force d'un cheval et système Escher Wyss, plus un moteur à eau. Prix réduits. 1156-1 S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

Perdu samedi soir, dans les rues du village, une petite MONTRE argent guichet, portant sur le fond les initiales A. P. F. — Prière de la rapporter, contre récompense, rue du Temple-Allemand 75, au rez-de-chaussée. 1574-3

Perdu samedi soir, depuis les Bains, rue de la Ronde, en passant par la Place du Marché, rue Léopold Robert, jusqu'à la Métropole, un bouton de chemise or, avec un diamant. — Prière de la rapporter, contre récompense, au bureau de l'IMPARTIAL. 1578-3

Perdu depuis la rue de la Demoiselle aux Epilatures, en passant par la rue des Armes-Réunies, un collet bège. Le rapporteur, contre récompense, rue de la Demoiselle 74, au 3me étage. 1596-3

Perdu dimanche soir, depuis la rue du Premier Mars, jusqu'à la station du Tram de la Place Neuve, une embouchure de cornet argentée, avec marque « A. Besson, Paris. » — Prière de la rapporter rue du Progrès 6, au rez-de-chaussée, à gauche. 1590-3

Perdu dimanche 10 janvier, à la rue de la Promenade, un ridicule en peau de chamois, renfermant une écharpe de dentelle noire, une paire de gants d'enfant et un porte-monnaie contenant environ 3 fr., plus 2 billets aller et retour Locle-Chaux-de-Fonds. — Le remettre, contre récompense, au bureau de l'IMPARTIAL. 1607-3

Perdu Samedi matin, dans la rue de la Balance, un tendeur en fer forgé, pour voitureur. — Le rapporter, contre récompense, rue du Premier Mars 12a, au rez-de-chaussée. 1549-2

Perdu ou remis à faux, une boîte de carrés, portant le n° 54.497. — Prière de la rapporter, contre récompense, au Comptoir R.-A. Riéllé, rue de la Demoiselle 47. 1464-1

Egaré depuis mercredi 27, un chien race St-Bernard, couleur jaune et blanc, de très grande taille, du nom de « Barry ». — Prière à la personne qui pourrait en donner des renseignements, de s'adresser, contre récompense, rue Fritz-Courvoisier 56a. 1476-1

Trouvé une écharpe. — La réclamer, contre les frais d'insertion, rue du Doubs 157, au 3me étage, à droite. 1534-2

Monsieur et Madame Charles Zimmermann et leur enfant, Monsieur Jules Degoumois, ainsi que les familles Willeumier, Degoumois et Griselin, ont la douleur de faire part à leurs parents, amis et connaissances de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de leurs chers enfants, petits enfants et parents,

MARTHE-SUZANNE et CHARLES-PAUL que Dieu a rappelés à Lui dimanche, à l'âge de 2 mois, après une courte maladie. La Chaux-de-Fonds, le 1er février 1897.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire part. 1591-1

Père, mon désir est que là où je suis, ceux que tu m'as donnés y soient aussi avec moi. Jean XVII, v. 4.

En te trouvant, j'ai trouvé toute chose, Et ce bonheur m'est venu par la foi. C'est sur ton sein qu'en paix je me repose. Je suis à toi, je suis à toi!

Monsieur Lucien Matile et ses enfants, Mademoiselle Marie Matile, Monsieur et Madame Paul Lucien Matile-Châtelain et leurs enfants Marguerite et Hélène, Mademoiselle Anna Matile, Monsieur Henri Perrin, Mademoiselle Sophie Perrin, Madame veuve d'Auguste Perrin et ses enfants, à Tramelan et à Berne, les enfants de feu Célestin Perrin, à Tramelan et au Locle, Madame veuve Julie Matile, Monsieur et Madame Charles-Henri Matile-Droz et leur enfant, Madame veuve Emilie Matile-Guillet et ses enfants, Monsieur Louis Robert Matile, à Neuchâtel, et ses enfants, ainsi que les familles Matile, Perrin, Besson, Willeumier, Châtelain, Bolle, Rossel, Grosvernier, Racine, Amez-Droz, Robert, Huguenin-Virchaux, Thébaud, Mathey, Sandoz, Hentzi, Jacot, Savoie, Dubois et Perret, ont la profonde douleur de faire part à leurs amis et connaissances de la grande perte qu'ils viennent d'éprouver en la personne de leur bien aimée et regrettée épouse, mère, belle-mère, grand-mère, sœur, belle-sœur, tante et parente,

Madame Julie MATILE née Perrin, que Dieu a enlevée à leur affection vendredi, à l'âge de 69 ans, après une courte et pénible maladie.

La Chaux-de-Fonds, le 30 Janvier 1897. L'enterrement, auquel ils sont priés d'assister, aura lieu mardi 2 février, à 1 h. après-midi.

Domicile mortuaire, rue du Premier-Mars 7.

Une urne funéraire sera déposée devant la maison mortuaire. Le présent avis tient lieu de lettre de faire-part. 1538-1

MM. les membres du Cercle Montagnard sont priés d'assister Mardi 2 courant, à 1 heure après-midi, au convoi funèbre de Madame Julie Matile née Perrin, épouse de M. Lucien Matile, leur collègue. 1599-1

Messieurs les membres de l'Union chrétienne de Jeunes Gens sont invités à assister mardi 2 février, à une heure après midi, au convoi funèbre de Madame Julie Matile née Perrin, mère de M. Paul Matile, leur collègue. 1523-1

Messieurs les membres du Chœur mixte indépendant sont priés d'assister mardi 2 février, à 1 heure après-midi, au convoi funèbre de Madame Julie Matile, née Perrin, mère de Mmes Marie et Anna Matile, leurs collègues. 1535-1

Monsieur Benoit Walter et ses enfants, Jean, Lina, Emma, Louise, Ida, Walther et Bertha, Monsieur et Madame Kner, à Luterswil, Monsieur Jacob Walter à Muehledorf et sa famille, Monsieur Jean Walther et sa famille, en Amérique, Monsieur Nicklaus Walter, à Muehledorf, Monsieur Alexandre Walter et famille, à La Chaux-de-Fonds, Monsieur Albert Walter et famille, à La Chaux-de-Fonds, Monsieur Benoit Junker-Walter et famille, à Rapperswil, Mademoiselle Anna-Maria Walter, à Muehledorf, Monsieur Alfred Kner, à Madretsch, Monsieur Jean Kner et famille, à Luterswil, Monsieur Frédéric Kner, à Luterswil, Monsieur Jean Jost-Kner, à Rapperswil, ainsi que les familles Walter, Kner, Junker, Jost, Stuber, Wutrich et Amstutz, font part à leurs amis et connaissances de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de leur chère épouse, mère, fille, sœur, belle-sœur, nièce et cousine

Madame Maria WALTER-KNER que Dieu a retirée à Lui Samedi, à 12 1/2 heures, à l'âge de 44 ans 3 mois.

La Chaux-de-Fonds, le 30 Janvier 1897. L'enterrement, auquel ils sont priés d'assister, aura lieu Mardi 2 Février, à 1 heure après-midi.

Domicile mortuaire: rue du Collège 22. Une urne funéraire sera déposée devant la maison mortuaire. Le présent avis tient lieu de lettre de faire-part. 1550-1

Les membres de la Société mutuelle la Bernoise et de la Société fédérale des Sous-Officiers, sont priés d'assister mardi 2 courant, à 1 h. après midi, au convoi funèbre de Madame Maria WALTER-KNER, épouse de M. Benoit Walter, leur collègue. 1577-1

Faire-part à la minute, à l'imprimerie A. Courvoisier.

A.-C. Widemanns Ecole de Commerce

1552-12 — fondée en septembre 1876 —

Ecole spéciale de commerce, avec cours de 6 mois.
Instruction à fond dans toutes les branches commerciales et dans les
languages modernes.
On reçoit des élèves pendant toute l'année, mais spécialement en avril
et octobre. Prospectus gratuits et franco. (Ma-2194-Z)
Les meilleures références.

BALLE

13, Kohlenberg 13

THEATRE de la Chaux-de-Fonds

DIRECTION BORNIER
Portes 7 3/4 h. Concert 8 1/4 h.
Mardi 2 Février 1897

seule Représentation extraordinaire

avec le concours de
Mlle Suzanne DE MAULMONT, de la Gaité.
M. Félix BIENFAIT, des Nouveautés, M. AUTHIÉ, Mme DELAGRANGE,
M. JABLIN, M. DARTHENAY, M. Henri MAURI et M. MAUREL.

Deux grands succès dans la même soirée!

Les Noces de Savarin

Pièce bouffe en 3 actes, de M. Albert Pajol

Voyage au Mont-Blanc

Comédie-vaudeville en 3 actes, de M. Henri Maurice

Billets en vente chez M. Léop. Beck et chez Mme Evard-Sagne, au Casino.
Pour plus de détails, voir les affiches et programmes. 1554-2

Cercle Ouvrier

CHAUX-DE-FONDS

Lundi 1^{er} Février 1897

à 8 1/2 h. du soir,

CONFÉRENCE PUBLIQUE

par 1433-1

M. E. JACOT, géologue forestier.

Origine et destinées des races humaines.
Thèse scientifique et philosophique.

Tous les citoyens y sont cordialement invités. Les dames sont admises

Société Fédérale de Gymnastique

SECTION D'HOMMES

Samedi 20 Février 1897

dés 8 heures,

SOIRÉE FAMILIÈRE

aux Armes-Réunies

Tous les membres et amis de la Société y sont cordialement invités. H-248 c
1524-5 Le Comité.

RESTAURANT STUCKY

près de la GARE.

Tous les jours 14041-37

- Choucroute -

avec viande de porc assortie.

VÉRITABLES

Saucisses de Francfort et Wienerli avec MEERRETTIG

Soupe aux pois

On sert pour emporter.

MAGGI

Il vient d'arriver du

en flacons depuis 90 ct., ainsi que des Potages à la minute.

Les flacons d'origine de 90 ct. sont remplis de nouveau pour 60 ct. et ceux de fr. 1.50 pour 90 ct. 1556-1

SCURS MONTANDON,

37, rue de la Demoiselle 37.

Contre la Toux

Sirope de mûres, 1^{re} qualité (au détail). Véritable Sucre d'orge.

Bonbons de malz.

CONFISERIE RICKLI

1496-3 7, RUE NEUVE 7

A vendre

les outils ci-après, à l'usage d'un carton nier : 2 grosses et 2 petites cisailles, 4 machines à pointer, 3 règles acier, 10 presses, 10 grandes planches à découper, 12 petites, 4 séchoirs, une grande table pour le travail et tous les petits outils et accessoires d'atelier. — S'adresser pour traiter au notaire A. Bertsch, rue Léopold-Robert n° 4, la Chaux-de-Fonds, H 257-c 1573-3

Verrat

Les éleveurs de porcs sont informés qu'il y a un jeune verrot à leur service à l'Orphelinat de Jeunes Garçons. 1555-3

BRASSERIE de la MÉTROPOLE

Vendredi et jours suivants, à 8 h. du soir, 1417-1

Grand Concert

donné par la nouvelle Troupe

DE KASINE

Pour la première fois à la Chaux-de-Fonds

Mlle DE MONTIS Mlle LISETTE

Chanteuse de genre. Diction.

Reentrée de M. MARTIS, le célèbre comique populaire dans son répertoire.

M. DE KASINE, pianiste-accompagnateur

DIMANCHE, de 3 à 6 heures,

MATINÉE

ENTRÉE LIBRE

COLLÈGE DE LA CHAUX-DE-FONDS

CONFÉRENCE PUBLIQUE

Mardi 2 Février 1897, à 8 1/2 h. du soir, à l'Amphithéâtre : 1439-1

INSECTES et FLEURS, par M. F. TRIPET, professeur à l'Académie.

Comptabilité commerciale

PAR 8285-17

Alfred Renaud, La Chaux-de-Fonds 344 pages, relié, à 2 fr. 50 l'ex.

Emaux.

Un fabricant d'émaux habitant Bienne

pourrait entreprendre régulièrement 6 à 8 grosses d'émaux par semaine. 1460-2

S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

Avis au public

de la Chaux-de-Fonds et des environs. — M. PAUL ZANONI, fabricant de chaus sures, rue de Bel-Air 9. Spécialité de raccommodages de Caoutchoucs avec cuir d'Amérique. 12-1

PENSIONNAIRES.

On demande quelques pensionnaires. Prix modéré. — S'adresser rue de la Demoiselle 38, au 1^{er} étage, à gauche. 1438-2

Terrain à vendre

A vendre un terrain propre à bâtir, bien exposé au soleil et situé dans un quartier populaire. — Pour tous renseignements, s'adresser aux initiales A. B., Poste restante, Succursale. 1466-2

Ateliers et appartement

A louer pour St-Georges prochaine, 2 ateliers très bien éclairés et pouvant au besoin être aménagés au gré du locataire, ainsi qu'un joli appartement moderne de 3 pièces avec cuisine et dépendances, situés au 2^{me} étage. Chauffage central et concierge dans la maison. 682

S'adresser au Bureau de l'IMPARTIAL.

GRANDE BRASSERIE du SQUARE

CE SOIR et jours suivants dès 8 heures,

GRAND CONCERT

VOCAL & INSTRUMENTAL

donné par la troupe

ALEXIS ARMAND

avec le concours de

M. Albert Breton

BARYTON

Mlle ANNA BERNARD

1436-1 comique excentrique.

M. Louis PLAISANT, pianiste accomp.

OPÉRETTE

M^{me} Nicolas

Bouffonnerie en 1 acte

jouée par M. Alexis Armand et Mlle Anna Bernard.

Samedi soir

BIBI ou l'enfant de l'Amour

Opérette en un acte.

DIMANCHE, dès 3 heures,

Grande Matinée

Dès 8 heures

Soirée de gala

avec le précieux concours d'Amateurs distingués de la ville.

Entrée libre Entrée libre



ÉPICERIE

Rue du Progrès 57

Excellent Vin rouge à 30 et 40 cent. le litre.

Vin blanc de Neuchâtel, 60 ct. le litre.

Vermouth à 95 cent. le litre.

Malaga doré à fr. 1.30 le litre.

Lards, Saucisses et filets de porc, fumé à la campagne.

Saindoux à fr. 1 le kg.

Choucroute.

Quartiers de pommes.

Pensionnaires. On demande encore quelques pensionnaires solvables. — S'adresser rue de la Demoiselle 45, au 2^{me} étage. 1291

SOCIÉTÉ NEUCHATELOISE de Géographie

CONFÉRENCES

de

M. H. JUNOD, missionnaire

GRANDE

Salle de la Croix-Bleue

à 8 1/2 h. du soir

Lundi 1^{er} Février

LES BA RONGA : leurs chants populaires et leurs contes, avec démonstrations sur le piano indigène. Lecture des contes les plus caractéristiques.

Mercredi 3 Février

LES BA RONGA : leurs idées religieuses, leurs superstitions et leur art divinatoire avec projections lumineuses des osselets divinatoires.

Entrée : 1 fr. par conférence.

Elèves des Ecoles supérieures, moitié prix. LUNDI, cartes roses.

MERCREDI, cartes bleues.

Cartes en vente au Magasin de Musique Léop. Beck et chaque soir à l'entrée de la Salle. 1465-1

Vente

en faveur des

MISSIONS

La Vente en faveur des Missions aura lieu le Mercredi 3 Mars, à 10 h. du matin, rue Fritz-Courvoisier 17, au 2^{me} étage.

Les dons seront reçus avec reconnaissance par les dames du Comité dont les noms suivent :

Mesdames

Borel Girard, pasteur, au Presbytère.

Bourquin Cartier, Léopold Robert 7.

Doutrebande, pasteur, Cure 9. 939-1

Delachaux, avocat, Nord 69.

Louise Girard, Promenade 5.

Humbert-Brandt, Paix 27.

E. Lamazure, Hôtel de Ville 7.

Monnier, pharmacien, Passage du Centre 4.

Parel-Thurban, Progrès 26.

Henri Perregaux, pasteur, L^d-Robert 42.

Henri Perregaux, Demoiselle 27.

Louise Robert, Industrie 1.

Soguel, Boule^d du Petit-Château 19.

Schoenholzer, Nord 61.

Stammelbach, Chapelle 15.

Schöpf-Courvoisier, Parc 30

Zumkehr-Montandon, Temple-Allemand 59.

Association

Pour cause de santé, on céderait à de favorables conditions, la part de l'associé d'un établissement industriel offrant toutes garanties, bien établi et en pleine activité. Partie commerciale. Capital nécessaire, 15.000 fr. environ. — S'adresser, sous B 245 C., à MM Haassenstein & Vogler, La Chaux-de-Fonds. 1563-3

Une maison de denrées coloniales demandée un 1562-3

VOYAGEUR

connaissant la clientèle des montagnes. Sérieuses références sont exigées. — S'adresser, sous chiffre H-897-N., à MM. Haassenstein & Vogler, Neuchâtel.

Guêtres

Grand assortiment de GUÊTRES pour hommes et jeunes gens, au magasin de Sellerie, rue Jaquet-Droz 28.

RELIURE

Le soussigné se recommande pour tous les travaux concernant son état. Travail prompt et soigné à des prix modérés.

E. KAHLERT, relieur, r. de la Cure 3. 18789-46

BOUCHERIE-CHARCUTERIE

Charles Beisser

PLACE DUBOIS

BŒUF 1^{re} qualité.

Gros VEAU 1^{re} qualité.

PORC frais, salé et fumé.

JAMBON désossé.

COMPOTE et SOURISÈRE.

CHOUCRUTE de Berne et Strassbourg.

La choucroute est en vente, pour cause de déménagement. à

10 ct. le kilo.

Se recommande.

1413

SOLS A BATIR

à vendre, situés entre la rue Piaget et la rue du Nord. 7216-45

Bureau RUEGGER, Léopold Robert 6

Graveur. Un bon graveur finisseur sur argent trouverait à se placer de suite à l'atelier Florian Amstutz, à St-Imier. 1841-1

Acheveur. On demande de suite un acheveur veur ancre pour faire des remontages d'échappements ; on se charge de mettre au courant. Journée assurée de 6 à 7 francs. 1343-1

S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

Dorages. Qui entreprendrait des dorages par séries régulières ? 1344-1

S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

Sertissages. Qui entreprendrait des sertissages réguliers de sertissages d'échappements ? 1845-1

S'adresser au Bureau de l'IMPARTIAL.

Remonteurs. On demande deux bons remonteurs et un démon- teur, au comptoir Ernest Cattin, aux Bois. Entrée de suite. 1346-1

Polisseuses. On demande deux polisseuses sérieuses ; bon gage, sans temps perdu. Une pour Genève, l'autre pour Bienne. — S'adresser à M. P. J. Raiss, à Bienne. 1847-1

Peintres. On demande 3 peintres, dont 2 peintres pour romaines et 1 peintre pour Louis XV orfèvres, plus 1 émailleur. — S'adresser à M. Fritz Imhof, fabricant de cadrans, à Bassecour. 1357-1

Graveur. Un ouvrier graveur sachant bien traiter le genre anglais bon courant est demandé de suite ; régularité est exigée. — S'adresser à l'atelier Jules Girard, rue de la Charrière 3, au rez-de-chaussée 1382-1

Finisseuse. On demande de suite ou plus tard une bonne finisseuse de boîtes or et de suite une JEUNE FILLE pour faire les commissions. — S'adresser rue du Puits 15, au premier étage. 1358-1

Repasseuse. On demande de suite une fille brave et honnête pour les pièces remonteurs. Bon gage si la personne convient. — S'adresser chez M. Sester, rue du Puits 9 1383-1

Apprenti-commis. Un jeune garçon honnête et sérieux, possédant une belle écriture, est demandé de suite dans un comptoir de la localité, où il aurait l'occasion de faire un très bon apprentissage. Rétribution immédiate. — S'adresser sous initiales A. J., Poste restante 1381-1

Grandisseuse. On demande une grandisseuse, disetteuse et un pierriste pour travailler à l'atelier ou à domicile. — S'adresser à M. Alexandre Mehline, à Villers-le-Lac (Doubs). 1877-1

Cuisinière. On demande de suite une bonne cuisinière pour un établissement. — Adresser les offres, sous J. B. 1349, au bureau de l'IMPARTIAL. 1849-1

Jeune fille. On demande une jeune fille de 16 à 18 ans, honnête, pour faire les travaux du ménage ; elle pourrait entrer de suite. — S'adresser rue du Four 4, au 1^{er} étage. 1361-1

Femme de ménage. On demande une femme de ménage pour disposer chaque jour de 10 h. du matin à 2 h. après midi. — S'adresser rue Léopold-Robert 74, au 3^{me} étage. 1263-1

Servante. On demande une bonne servante sachant faire tous les travaux d'un ménage. — S'adresser rue des Terreaux 16. 1379-1

Servante. On demande de suite une bonne servante au courant des travaux du ménage. — S'adresser rue du Premier-Mars 15, au 2^{me} étage. 1873-1

Appartement. A louer, dans une maison d'ordre, sur la place de l'Ouest, un appartement, au 2^{me} étage, composé de 4 pièces et dépendances, eau et gaz. 1164-9*

S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

Pignon. A louer de suite ou plus tard un pignon composé de 3 pièces, corridor et dépendances. — S'adresser rue de la Promenade 19, au 1^{er} étage. 295-12*

Logement. A louer de suite ou pour époque à convenir, un grand appartement de 6 à 7 pièces, au 1^{er} étage d'une maison située au centre de la ville et sur la rue la plus fréquentée. 16854-51*

S'adresser au Bureau de l'IMPARTIAL.

Jolis appartements modernes et bien situés au soleil, avec jardin, cour et toutes les dépendances, sont à louer de suite ou plus tard. — S'adresser chez M. A. Pécaut, rue de la Demoiselle 135. 8360-508

A louer pour St-Georges 1897, un LOCAL de 7 fenêtres, occupé actuellement par un atelier de graveurs. — S'adresser à M. Wille-Notz, Place Neuve. 1471-1

Logement. A louer pour époque à convenir un petit appartement de 2 pièces et dépendances, situé au centre du village. 1352-1

S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

Chambre à louer, indépendante, meublée, chauffée, au soleil, 15 fr. par mois, à un Monsieur travaillant dehors. — S'adresser au Magasin de Modes, rue Léopold Robert 41. 1465-1